



N°21

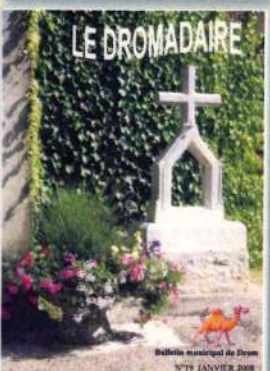
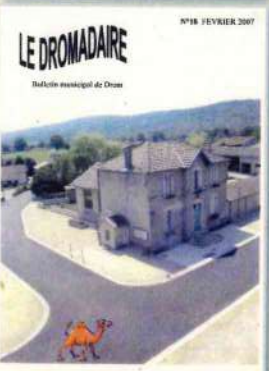
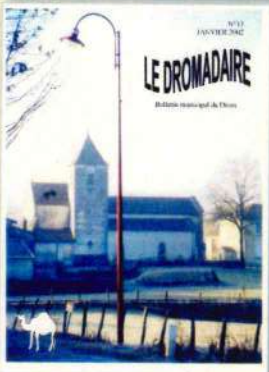
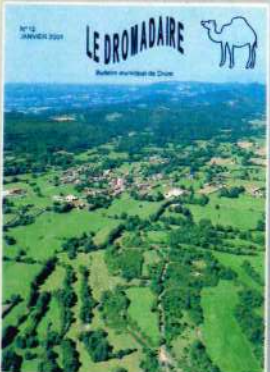
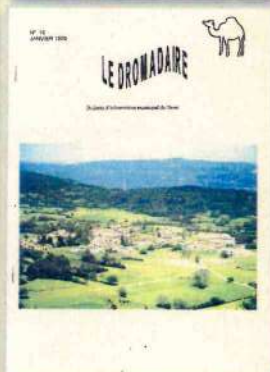
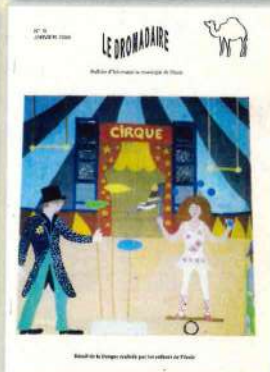
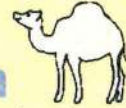
JANVIER 2010

LE DROMADAIRE

Les Trophées de la Communication



1990 - 2010 20 ans de communication



Bulletin municipal de Drom



LE MOT DU MAIRE



En un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître, l'an deux mil apparaissait lointain, porteur de fabuleux progrès, d'un modernisme abouti . . . ou de terrifiantes inquiétudes ! Cette échéance mystique est désormais loin derrière nous : dix années déjà nous séparent d'elle ; nous venons d'entamer **2010** !

Les changements imaginés pour le troisième millénaire ne sont pas tous arrivés dans les domaines où on les attendait. Parmi les plus notoires, citons l'évolution des techniques de **communication**, qui nous a fait passer du téléphone fixe, du poste radio à transistors et de la télévision hertzienne à des possibilités inimaginables que peu peuvent prétendre toutes connaître et maîtriser (sauf, peut-être, . . . les moins de vingt ans !). L'accès au monde entier est possible en quelques instants.

Notre département est innovant et visionnaire, puisque c'est sur son territoire qu'est né le « Web », en 1989, au CERN. L'année suivante, dans notre commune, commençait aussi une aventure, plus modeste, avec « *Le Dromadaire* », bulletin municipal, qui fête donc cette année ses **20 ans** (pendant que le « *Petit Dromadaire* », communiqué de la mairie apparu en 2001, affiche déjà 100 numéros). Cet anniversaire est d'autant plus symbolique que nos actions de communication se sont vu, cette année, **honorées au niveau national**, au moment où, de plus, Drom vient de se doter d'un **site internet**.

2009 aura aussi été une année dédiée à la **culture**, avec pas moins de deux concerts estivaux organisés au lavoir, qui s'est révélé être un amphithéâtre sympathique et efficace ; avec aussi une bibliothèque rénovée et plus fonctionnelle, et une des toutes premières manifestations dédiées à l'éveil à la lecture chez les tout petits, dans le cadre de l'opération nationale *Premières Pages*, testée, pour l'instant, sur trois départements pilotes.

Si notre village vit et évolue avec son époque, il n'en demeure pas moins respectueux de l'**Histoire** et de ceux qui l'ont écrit : une attention particulière vient, ainsi, d'être portée à la mémoire du sacrifice de ses enfants tombés pour la France, avec un carré dédié au cimetière et la restauration du monument aux morts.

Plusieurs chantiers d'envergure attendent maintenant vos élus. Ainsi, une deuxième tranche de travaux pour l'aménagement du **cœur de village** est souhaitée, mais conditionnée à la réfection préalable de la conduite d'eau potable. L'attractivité de notre village, sa croissance démographique et l'évolution des comportements devraient nous inciter à nous munir des outils nécessaires pour **accompagner et maîtriser son développement** plutôt que de le subir.

Enfin, un projet est en gestation sur la **réorganisation des collectivités territoriales**. Des modifications sont, certes, nécessaires, mais il conviendrait qu'elles n'aboutissent pas à la disparition programmée des communes rurales ou à les vider de leur substance : leur efficacité n'est, d'ailleurs, plus à démontrer ! Là, les associations d'élus oeuvrent pour accompagner le débat en cours au Parlement, mais vos élus locaux seront probablement placés devant des choix cruciaux et de nouvelles manières de gérer nos territoires. Souhaitons que nos dirigeants et représentants au plus haut niveau gardent en mémoire une citation de Gambetta à ce sujet : « *La république commence dans les mairies* ».

Avec ce vœu pour notre nation, je forme celui que 2010 nous conduise vers des jours économiquement et socialement meilleurs, qu'elle preserve la santé de tous, et connaisse l'**accomplissement** des souhaits de chacun !

Daniel BROCHIER

ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement

Changement panneaux sentier karstique ; signalétique départementale ; suivi projet antenne téléphonie mobile.

Assainissement

Adoption schéma directeur d'assainissement ; amélioration système de refoulement (mise en service transmission radio).

Bâtiments

Aménagement bibliothèque et archives municipales ; changement cuisinière salle des fêtes, cuve fuel mairie, porte poids public

Bois

Suite à l'élagage du bois sous la ligne électrique, attribution de 6 lots.

Carrières

Etudes et suivi des projets.

Chemins et voirie

Réfection en enrobé de la rue du Café (du chemin de l'Enclos à la Rue de la Forge), élagages.
Détermination de la voirie structurante communale.

C.C.A.S.

Repas (ou colis) des anciens.

Communication

Réalisation du *Dromadaire* N° 20, des *Petit Dromadaire* N° 87 à 100, conception et mise en service du site internet www.drom.fr.

Développement Durable

Accueil de deux comités de pilotage Natura 2000 (juillet et 12 novembre) ; participation à la *Fête de la science* le 22 novembre ; participation au comité de rédaction de « Eco-@cteurs ensemble » (lettre d'échange sur l'éco-responsabilité des services de

l'Etat, administrations et collectivités) ; prise de position sur les organismes indésirables

Devoir de souvenir

Restauration monument aux morts ; aménagement d'un carré dédié aux morts pour la France (cimetière) et transfert des soldats concernés.

Culture

Organisation de concerts au lavoir (23 juillet et 26 septembre) ; réorganisation bibliothèque municipale ; participation à l'opération « *Premières Pages* » (7 décembre).

Urbanisme

Réflexion sur document local ; validation documents SCOT ; intervention à l'A.G. du C.A.U.E. de l'Ain (24 juin).

Intercommunalité

Dissolution A.T.R. (Association Terres du Revermont) ; mise en place du nouveau bureau de la Communauté de Communes.

Sécurité

Gestion sinistre rue du Canal (9 avril)

Distinctions

Obtention du 5^{ème} prix pour la « *Meilleure action de communication environnementale* » dans le cadre des **Trophées de la Communication 2009** ; sélection du *Petit Dromadaire* dans le site « *Paroles d'élus – Une Europe innovante* ».

Divers

Recensement ; organisation des élections européennes (7 juin), organisation des cérémonies des 08 mai et 11 novembre ; accueil des ambassadeurs du tri ; illuminations.

Travaux en cours

Amélioration traitement des boues de la station d'épuration ; modification alimentation en eau potable ; aménagement cœur de village (tranche 2) ; aménagement cimetière ; équipements sécurité ; façades mairie ; réflexion urbanisme ; réflexion sur l'accueil périscolaire ; projet terrain de loisirs.

LE DROMADAIRE

Directeur de publication : Daniel BROCHIER, Maire.

Rédaction, conception, réalisation : Florence CONTAT BLATRIX,
Serge PERELY, Isabelle PONCET, Tony STEEL (commission information).
Marie Thérèse GENIN (relecture).

Impression sur papier recyclé par ESPACE COPIE Bourg-en-Bresse.



INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIONS

- La **Mairie** est ouverte de 15 H à 18 H les mardis et vendredis.
 - ◆ Mairie : 04.74.30.67.48
 - ◆ Mairie , e-mail : mairie.drom@wanadoo.fr
 - ◆ Daniel BROCHIER, Maire : 04.74.30.62.53
 - ◆ Florence CONTAT BLATRIX, Adjointe : 04.74.30.67.55
 - ◆ Jean-Pierre BLONDEAU, Adjoint : 04.74.30.65.12
- **Communauté de Communes de Treffort en Revermont** :
Tél : 04.74.42.38.40 Fax : 04.74.51.37.14
- **Perception** : Bourg Municipale, 8 rue Gabriel Vicaire à Bourg-en-Bresse : 04.74.22.83.90

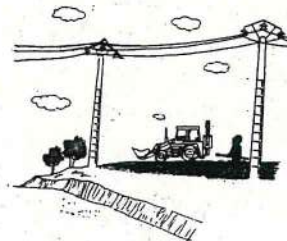
SECOURS



- **Gendarmerie** : 17 Ceyzériat : 04.74.30.00.10
- **Pompiers** : 18 Drom : Chef de Centre Bruno Aviet 06.32.96.01.10
- **S.A.M.U** : 15
- **Numéro d'appel d'urgence européen** : 112 (à utiliser pour les portables)
- **Centre Antipoison** : 04.72.11.69.11

RESEAUX

- **Réseau d'eau** : Lyonnaise des Eaux :
 - ◆ Service clientèle : 0 810 479 479,
 - ◆ Urgences 24 H/24 : 0 810 779 779
- **E.D.F.** : 0 810 333 001(sécurité, dépannage)



LITIGES



- **Conciliateur : litiges entre particuliers**
Mme Chantal Michel : le 1^{er} mardi matin de chaque mois sur rendez-vous à la Mairie de Ceyzériat , rue Jérôme Lalande au 04.74.25.09.09
- **Médiateur : litiges avec l'administration**
Mr André Rolly : 04.74.32.30.45

CULTURE ET SPORT

- La **bibliothèque** propose gratuitement ses livres tous les lundis de 17 H 30 à 18 H 30 à la Salle de Réunions.
- Le **cinéma** : projection le lundi soir, une semaine sur trois.
- Les **séances de la Gymnastique Volontaire** ont lieu tous les mercredis de Septembre à Juin (1^{er} mercredi du mois à la Salle des Fêtes de Ramasse, les autres à la Salle des Fêtes de Drom) de 20 H 30 à 21 H 30.
- **Correspondant de Presse** : Daniel Brochier (04.74.30.62.53 à Drom) Voix de l'Ain.
- **Culte** : Messe le dimanche à 10 H 30 (à Drom le dernier dimanche de septembre, aux Conches les lundis de Pâques et de Pentecôte), Emmanuel Kabemba, prêtre à Ceyzériat : 04.74.30.00.60.
- Le **club de l'Age d'Or** se réunit tous les jeudis d'Octobre à Avril à la salle de réunions de 13 H 30 à 17 H 30.



SERVICES

- Le **Courrier P.T.T** est relevé du lundi au samedi, à partir de 9 H.
- Les **Ordures ménagères** sont collectées le mercredi avant 6/7 H.
- **Transports scolaires :**
 - Car Ceyzériat : départ 7 h 37
 - Car Bourg (tout public): départ 7 heures. Ce car peut aussi être utilisé par des particuliers moyennant un tarif de 2 €.
 - Car du mercredi : Départ de Drom à 8 H 35,
Départ de Bourg à 12 H15 à la gare ; 12 H 30 au champ de foire
- **Poids public :** contacter la mairie
- **Animaux trouvés :** SPA de Dompierre-sur-Veyle : 04.74.30.35.76 (24h/24 - 7 jours/7)
- **Horaires déchetteries :**



	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
SIMANDRE	14 H-17 H	14 H-18 H		9 H-12 H et 14 H-17 H
TREFFORT	14 H-17 H	9 H-12 H et 14 H-18 H	12 H-15 H	9 H-12 H et 14 H-17 H

Téléphone : 06.16.34.14.23

- La **Fromagerie** est ouverte aux heures suivantes :

Lundi/Mardi	Mercredi	Judi/Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
8H 30-12H 18H-19H	Fermé	8H 30-12H 18H-19H	8H 30-12H 15H-19H	8H30-12H

- **CAUE** (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)
Conseil **gratuit pour les particuliers** à la Maison de l'Habitat, 34 rue Général Delestraint à Bourg.
☎ : 04 74 21 11 31 E-mail : contact@caue-ain.com Site Internet : www.caue-ain.com



- **Hélianthe** : Informations sur l'eau et l'énergie dans l'habitat et les transports
Conseils gratuits et personnalisés au 04.74.45.16.46. du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



SALLE DES FETES : TARIFS ANNEE 2010

	Réunion	1 jour	2 jours
Association de la Communauté de Communes	26 €	46 €	74 €
Particulier de Drom	42 €	96 €	150 €
Autre	70 €	170 €	250 €

(Contacter Jean-Pierre BLONDEAU)



Très souvent, les utilisateurs ont l'habitude de se garer rue de la Fruitière, parfois même des deux côtés, gênant la circulation et limitant la visibilité dans cette rue.

Il est rappelé que les locataires de salle doivent se garer Place du Docteur Gaillard comme indiqué sur le contrat de location de la salle.

Pour faire la fête en respectant l'environnement, bannissez la vaisselle jetable ; la salle des fêtes est louée avec vaisselle et dispose d'un lave-vaisselle.



DATES A RETENIR

Janvier

- ◆ Samedi 30 Fondue du Sou des Ecoles

Mars

- ◆ Vendredi 5 Repas de la Ligue contre le Cancer à Ceyzériat
- ◆ Dimanche 14 1^{er} tour des élections régionales
- ◆ Dimanche 21 2^{ème} tour des élections régionales
- ◆ Dimanche Banquet des classes
- ◆ Dimanche 28 Passage à l'heure d'été



Mai

- ◆ Dimanche 2 17^{ème} bourse d'échange de l'ARCMA
- ◆ Samedi 8 Cérémonie au monument

Juin

- ◆ Dimanche 6 Championnat de l'Ain de cyclisme sur route des sapeurs-pompiers

Septembre

- ◆ Samedi 25 et dimanche 26 Fête de Drom

Octobre

- ◆ Dimanche 31 Passage à l'heure d'hiver

Novembre

- ◆ Jeudi 11 Cérémonie au monument
- ◆ Samedi 20 Tartiflette de l'ADMR à Simandre
- ◆ Samedi 27 Saucisson à l'ancienne de Patrimoine

Décembre

- ◆ Dimanche 5 Ste Barbe
- ◆ Mercredi 8 Illuminations à Drom

ETAT CIVIL

Mariage



Cécile BLONDEAU et Fred DESVIGNE le 22 août 2009

Naissances



Nathan MICHAUD CORRETEL né le 1^{er} janvier 2009
Malycia CHETCUTI née le 28 avril 2009
Djémy NAPOLY né le 6 juin 2009
Driss BALENO né le 6 août 2009

Décès



FOUILLET Michel le 26 février 2009

BUDGET PRINCIPAL 2009

DEPENSES

F O N C T I O N N E M E N T	011 Charges à caractère général	35 095
	Eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, télécommunications, impôts et taxes, fournitures scolaires.	
	012 Charges de personnel et frais assimilés	24 995
	014 Atténuation de produits	
	Reversement CCTER	
	022 Dépenses imprévues	401
	023 Virement à la section d'investissement	27 829
	<i>(part de l'excédent de fonctionnement reporté en investissement)</i>	
	65 Autres charges de gestion courante	70 207
	Dont : Virement budget assainissement (45 000) Indemnités maire et adjoints (14 500) Subventions (2 090), C.C.A.S (800)	
66 Charges financières	7 160	
Intérêt des emprunts		
67 Charges exceptionnelles	3 100	
Reversement aide voirie CCTER		
739 Reversements et restitutions (CCTER)	6 696	
	Dépenses de l'exercice	175 483
	TOTAL DEPENSES	175 483
I N V E S T I S S E M E N T	001 Déficit reporté	32 653
	16 Remboursement de dépôts et cautionnements reçus	24 634
	21 Immobilisations corporelles	18 089
	salle des fêtes, variateur, cimetière, monument, éclairage public, cuve à fioul, bibliothèque	
	23 Immobilisations en cours	18 000
	TOTAL DEPENSES	93 376

RECETTES

F O N C T I O N N E M E N T	70 Produits des services du domaine et ventes diverses Ventes de bois, concessions cimetière	6 732
	73 Impôts et taxes Dont contributions directes (34 955), pylônes électriques (6 808),	58 963
	74 Dotations, subventions, participations Dotations de l'Etat, participation autres collectivités, dotation élus locaux.	47 605
	75 Autres produits de gestion courante Location immeubles	21 500
	76 Produits financiers	
	77 Produits exceptionnels	259
	Recettes de l'exercice	135 059
	002 Excédent antérieur reporté Excédent de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009	40 424
TOTAL RECETTES	175 483	
I N V E S T I S S E M E N T	001 Solde investissement reporté	
	10 Dotations, fonds divers et réserves Excédents de fonctionnement (33 653), FCTVA (8 794)	42 447
	13 Subvention d'investissement Variateur	8 100
	16 Emprunt Dont dépôts et cautionnements reçus 1000	16 000
	021 Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	27 829
	TOTAL RECETTES	93 376

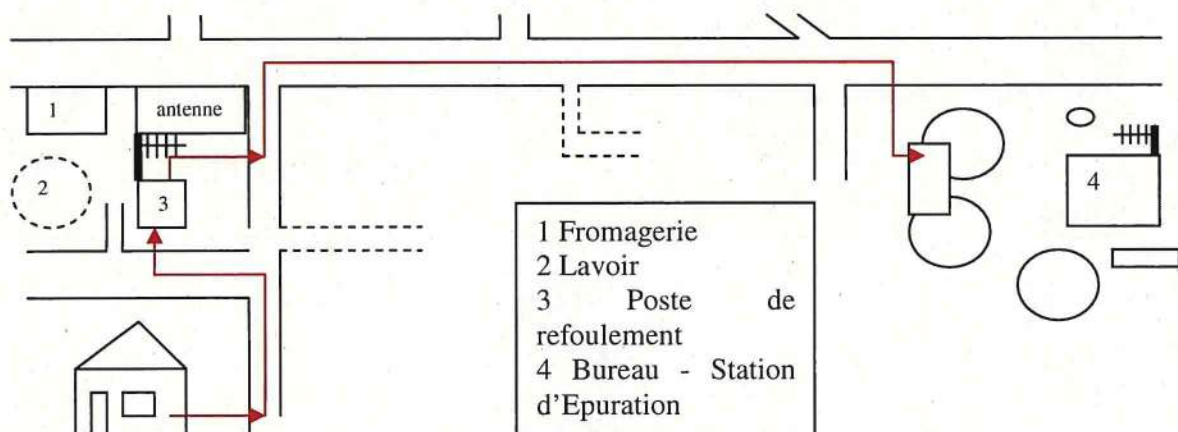


BUDGET ASSAINISSEMENT 2009

DEPENSES	€	RECETTES	€
Exploitation		Exploitation	
011 Gestion courante	11 063	70 Prestation de services (redevance)	19 000
012 Services extérieurs	1 053		
023 Virement à la section d'investissement	13 106		
65 Charges de gestion	2 632	74 Subventions d'exploitation	25 000
66 Charges financières	7 099	77 Produits exceptionnels	14 001
68 Dotations amortissements	23 048		
TOTAL	58 001	TOTAL	58 001
Investissement		Investissement	
001 Déficit reporté	58 370	021 Virement de la section de fonctionnement	13 106
13 Amortissement des subventions	14 001	10 Apports, dotations et réserves (FCTVA)	20 839
16 Remboursement d'emprunts et dettes	12 151	13 Subvention d'investissement	7 500
23 Immobilisations en cours	21 220	16 Emprunts	41 289
		28 Amortissements des immobilisations	23 008
TOTAL	105 742	TOTAL	105 742

STATION D'EPURATION

En 2009, avec un peu de retard, un système de radio communication a été installé entre notre station et le poste de refoulement situé derrière la fromagerie. Auparavant, le démarrage du tamis rotatif et de son compacteur dépendait d'une sonde située à la station, qui n'était pas très efficace : il y avait souvent des débordements d'effluents et le nettoyage n'était pas très agréable pour « l'équipe des gants en caoutchouc ». Maintenant, des détecteurs de niveau au poste de refoulement démarrent le tamis de la station par commande radio avant de démarrer ses propres pompes. Cette équipement donne satisfaction : depuis son installation, les deux seuls débordements recensés n'ont été liés qu'aux coupures de courant. Donc, l'antenne que vous voyez au-dessus du toit du bureau de la station n'est pas pour une télévision !

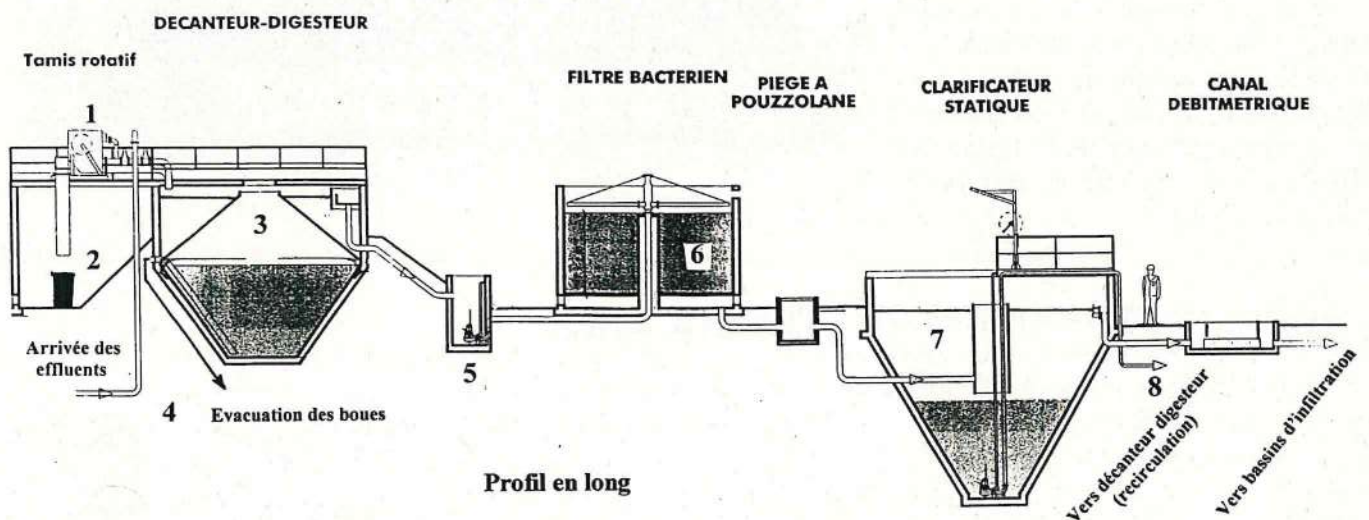


Une autre modification envisagée concernait les odeurs qui émanent de temps en temps de notre station. Les experts estiment qu'elles sont dues au temps de passage des effluents du poste de refoulement à la station (deux à trois jours) pendant lequel commence une décomposition anaérobie naturelle qui génère du gaz malodorant. Malheureusement les solutions proposées n'ont pas été retenues car trop chères (injection soit d'eau du réseau, soit d'air sous pression). espérons que le vent continue de souffler plus du sud que du nord !

L'objectif principal pour 2010 sera la réduction des frais de traitement des boues. Le coût de fonctionnement pour 2009 était de 12 798 €, dont 7 343 € uniquement pour enlever les boues (2 517 € de transport et 4 826 € de traitement). Petite explication : on constate, en Revermont, une concentration du cuivre dans l'eau supérieure à la moyenne. Ce cuivre n'est pas dangereux mais sa concentration dépasse les normes autorisées pour l'épandage des boues. En conséquence, l'entreprise qui évacue nos boues doit les traiter comme « matière grasseuse », ce qui nous coûte deux fois plus cher ! Cependant, il est peut-être possible de prétraiter nos boues nous même directement à la station par l'addition mensuelle de chaux. Nous verrons : nous n'avons rien à perdre et nous avons déjà commencé des essais. A suivre . . . !

Tony STEEL

Principe de fonctionnement de la station d'épuration



D'abord, un **tamis rotatif (1)** élimine les éléments solides indésirables qui sont compactés, puis ensachés dans un **conteneur (2)**. Les effluents sont alors recueillis dans un **décanseur digesteur (3)**, vaste réservoir au fond duquel les boues se déposent ; elles sont pompées régulièrement par un camion pour être traitées séparément (par le système apparent à l'extérieur de l'enceinte de la station : 4).

Les eaux de surface, les plus claires, s'écoulent dans un **puits (5)** pour être refoulées vers un **filtre bactérien (6)**, constitué d'une masse de pouzzolane (roche volcanique) sur un caillebotis en béton. Là, des micro-organismes s'activent pour dépolluer l'eau qui s'écoule ensuite dans un **clarificateur statique (7)**. Au fond de ce dernier, une pompe renvoie (8) les boues décantées vers le décanseur-digesteur pour y être stockées, une autre renvoie l'eau de la surface vers le puits pour une recirculation à partir du filtre bactérien. A la surface, l'eau traitée s'écoule vers les **deux bassins d'infiltration** pour retourner dans le milieu naturel.

« R.G.P.P. » : REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le Président de la République a décidé d'engager une révision générale de politiques publiques, pour « offrir un Etat plus simple dans ses structures, plus moderne et plus proche des besoins de ses usagers, pour mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain ».

Pour les communes, l'appel aux services de l'Etat n'est plus possible dans les mêmes conditions qu'auparavant : des conventions doivent préalablement être conclues dans le cadre de missions de conseil, des opérateurs privés doivent être recherchés pour des missions de maîtrise d'œuvre, voire d'assistance.

Le Département s'est ainsi vu transférer la totalité des voies nationales, et le personnel technique attaché à cette administration.

Quant aux services de l'Etat, hors DDFP (Direction Départementale des Finances Publiques), Inspection Académique, Police et Gendarmerie, ils se regroupent, depuis le 1^{er} janvier 2010 en trois directions, suivant le schéma ci-contre.



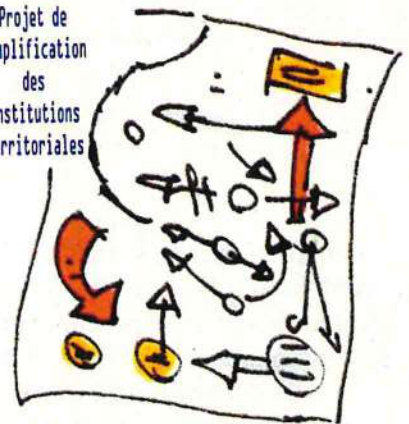
REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES

Depuis 2008 est engagée, au niveau de l'Etat, une réflexion pour une réforme des collectivités territoriales. Une commission a été nommée (« Commission Balladur ») pour émettre des propositions en ce sens. Elle a rendu son rapport le 05 mars 2009, qui préconise vingt propositions et deux projets de loi sur la réorganisation des collectivités locales, leur mode de représentation, leurs attributions.

En « dessous » de l'Etat, on compte actuellement trois niveaux de collectivités : les communes, les départements et les régions, lesquels ont mis en place des structures de coopération (communautés de communes, syndicats). Il devrait y avoir des modifications dans les rapports et l'organisation entre communes et communautés (notion de « communes nouvelles »), et entre départements et régions, avec une diminution du nombre d'élus et un mode d'élection différent (des « conseillers territoriaux » pourraient remplacer les conseillers généraux ET les conseillers régionaux).

Ce chantier, ambitieux, est sujet à des prises de position de tous niveaux, de la part des collectivités et des associations d'élus. En octobre 2009, un projet a été approuvé par le gouvernement qui est actuellement en discussion au parlement. Chaque jour qui passe apporte des éléments nouveaux à ce débat ; il serait donc imprudent pour le Dromadaire de tenter d'apporter maintenant plus de précisions sur ce sujet qui, pourtant, aura inévitablement des répercussions sur l'avenir même de nos communes.

Projet de simplification des institutions territoriales



URBANISME

Plusieurs régimes peuvent définir les règles d'urbanisme d'un territoire, et différents outils sont à la disposition des élus pour les aider dans le développement de la circonscription dont ils ont la charge. Les quelques lignes ci-dessous n'ont pas la prétention d'en détailler tous les rouages, mais de les citer simplement.

Le « **P.L.U.** » (Plan Local d'Urbanisme) est un outil de planification qui permet de définir des orientations d'aménagement, sans engagement de la commune. Il détermine ainsi différentes zones dans le développement futur : urbaine, économique, agricole, naturelle ; éventuellement avec une programmation (1^{ère} tranche, 2^{ème} tranche). Il remplace l'ancien « **P.O.S.** » (Plan d'Occupation des Sols), qui disparaît progressivement. Le P.L.U. comporte une carte de la commune, précisant ce zonage, et un règlement, qui stipule toutes les règles qui s'appliquent localement. Ce document est préparé par les élus, aidés pour cela, en général, par des professionnels, et établi en concertation avec la population. Une procédure stricte en définit les différentes étapes, depuis la décision pour la commune de se doter d'un P.L.U., en passant par des phases de concertation, jusqu'à sa validation après enquête publique. Ce document peut (et doit !) ensuite être révisé selon différentes modalités : révision simplifiée, pour adapter le P.L.U. à un projet ponctuel (public, économique ou d'infrastructures, par exemple).

Le « **R.N.U.** » (Règlement National d'Urbanisme) s'applique partout où aucun document local n'existe : ce sont les règles nationales qui réglementent l'urbanisation, sans tenir compte des spécificités locales ou des souhaits non exprimés dans un document d'urbanisme.

Des communes rurales ont choisi de valider une « **Carte communale** ». Ce document dessine les contours des zones urbaines, où s'applique le R.N.U., et exclut le reste du territoire de toute urbanisation. Beaucoup plus simple que le P.L.U., il ne permet pas à une collectivité de définir ses propres règles en matière d'urbanisation (il ne comporte pas de règlement).

Le **S.C.O.T.** (Schéma de Cohérence Territoriale) prévoit le développement d'un bassin de vie à moyen terme. Ainsi, le SCOT du Bassin de Vie de Bourg en Bresse est devenu exécutoire le 25 mars 2008 ; il peut être considéré comme le P.L.U. du bassin de vie. Aussi, tous les P.L.U. des collectivités de ce bassin doivent être conformes au SCOT et, pour les communes concernées par le R.N.U., les règles du SCOT s'ajoutent aux règles nationales. (Le SCOT est consultable sur www.scot-bbr01.fr).

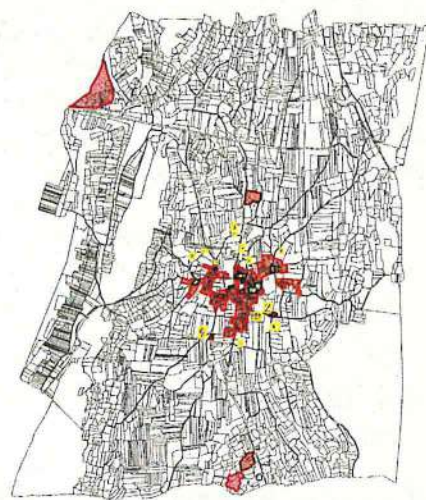
Notre commune ne dispose, à ce jour, d'aucun document d'urbanisme voulu ; elle est donc soumise au R.N.U. et aux dispositions du SCOT du Bassin de Vie de Bourg en Bresse qui dessine le développement du territoire pour les vingt années à venir à partir de début 2008. Une cartographie a donc été établie pour chaque commune membre définissant l'état de l'urbanisation de la commune à cette date et permettant de situer les surfaces d'urbanisation future. Le SCOT stipule que cette urbanisation future se fera en extension du tissu urbain, et définit des valeurs cibles et des densités pour les espaces concernés.

A Drom, la surface totale consommée par l'urbanisation est ainsi de 23 hectares, dont 2,25 pour les équipements publics, 5,75 pour l'activité économique (hors exploitations agricoles) et 1 pour les « dents creuses » (surfaces disponibles à l'intérieur du tissu urbain). La « valeur cible » possible pour l'urbanisation future, en dehors de ces 23 hectares, est de 2 hectares, avec une densité moyenne minimum de 10 logements à l'hectare. Si des surfaces d'activités de niveau local étaient demandées, elles pourraient consommer jusqu'à 3 hectares.

Le 05 juillet 2007, le conseil municipal a approuvé le SCOT, estimant qu'il correspondait aux souhaits des élus d'alors de maîtriser l'urbanisation et l'évolution démographique de la commune.

Par ailleurs, la commune est signataire de la **Charte du Revermont** qui définit des engagements à accompagner le développement du Revermont en veillant à maintenir son identité et son caractère. Le maire a même été invité à témoigner de l'exemple de Drom dans l'application des principes de la Charte, lors de l'Assemblée Générale du C.A.U.E. de l'Ain (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), le 26 juin dernier.

A court terme, il serait donc pertinent que le conseil se prononce sur son souhait -ou non- de définir ses propres règles pour accompagner le développement de la commune, son attractivité risquant d'avoir les effets inverses aux souhaits locaux.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Bruno PENICHON, président de la C.C.T.E.R (Communauté de Communes de Treffort en Revermont) depuis avril 2008, était aussi conseiller municipal de St Etienne du Bois et, professionnellement, directeur de la Chambre des Métiers de l'Ain. Appelé à de plus hautes fonctions, à la Chambre des Métiers du Loiret et à la Chambre régionale du Centre, qui recouvre six départements, il a dû démissionner de ses mandats électifs locaux en partant pour Orléans.



Le 22 septembre, le conseil communautaire a donc procédé à l'élection d'un nouveau président, puis d'un nouveau bureau. Daniel Brochier, maire de Drom, a ainsi été désigné pour présider la C.C.T.E.R. Le bureau est maintenant composé de 13 membres (les douze maires plus un maire adjoint), dont six vice-présidents : Mireille Mornay, Maire de Courmangoux, en charge de l'action sociale, Paul Monnet, Maire adjoint de Corveissiat, en charge de l'environnement, Pierre Bailloud, Maire de Meillonas, en charge de l'urbanisme et des déplacements, Jean-Michel Perdrix, Maire de Simandre sur Suran, en charge du tourisme, du sport et de la culture, Raymond Maire, Maire de Treffort-Cuisiat, en charge de la communication, et Denis Perron, Maire de St Etienne du Bois, en charge du développement économique.

DEMOGRAPHIE : LE RETOUR DU RECENSEMENT

Depuis 2004, dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population se déroule tous les ans dans un cinquième des communes. Le premier cycle étant terminé, la population est désormais actualisée tous les ans selon des données statistiques croisant le dernier comptage réalisé, l'évolution du parc de logements (à partir des taxes d'habitation) et l'évolution du nombre moyen de personnes par ménage.

Drom faisait partie de la première série de communes et sa population a donc été recensée en 2004, puis en 2009. Marie-Thérèse Genin a été chargée de cette opération qui a dénombré 205 personnes et 107 logements, dont 77 résidences principales.

La population officielle de Drom au 1^{er} janvier 2010 est alors de 180 habitants (suivant le critère d'actualisation indiqué plus haut).

En réalité, en ce début d'année, nous devons plutôt compter **environ 215 personnes qui vivent à Drom** ; et estimer à une trentaine le nombre de résidents secondaires. (Plusieurs personnes, vivant à Drom, ont été recensées dans d'autres communes ; cette situation est pénalisante pour notre collectivité car la population officielle sert de base dans l'attribution de certaines dotations de l'Etat)



Prochain recensement : janvier/février 2014 !

ELECTIONS

Le 7 juin 2009, nous avons été appelés aux urnes pour désigner nos représentants au Parlement européen. 155 électeurs de Drom étaient concernés par cette consultation, mais seulement 89 ont usé de leur droit de citoyen, soit une participation de 57,42 %.

Les prochaines élections auront lieu le 14 mars 2010 (et le 21 mars, en cas de second tour) : nous aurons à désigner nos élus au Conseil Régional (actuellement 14 pour l'Ain, sur les 157 que compte cette assemblée).



BATIMENTS PUBLICS



Nos vieilles bâtisses ne font plus l'objet de grands chantiers mais, avec l'âge, de « petites » interventions sont toujours nécessaires.

A plus de 33 ans, la cuve de fuel de la mairie souffrait d'incontinence : il a fallu en greffer une neuve, occasionnant des travaux de maçonnerie ; coût de l'opération : 3 627 € H.T.

De l'autre côté du bâtiment, la porte du poids public ne supportait plus le poids des années (avait-elle aussi plus de 85 ans ?) : il a fallu se résoudre à l'envoyer vers sa dernière demeure. Une autre a pris sa place, occasionnant une dépense de 635 € H.T.

A la salle des fêtes, c'est la cuisinière qui a décidé de faire valoir ses droits à la retraite après 21 ans de bons et loyaux services. Il a été décidé d'en embaucher une nouvelle, avec un seul four, plus large et adapté aux grands plats pour les bonnes tablées, pour un montant de 2 980 € H.T.

En 2010, ce sont les menuiseries extérieures de la mairie qui devraient bénéficier d'une cure de rajeunissement : elles ne sont encore pas ridées, mais méritent une bonne protection contre le soleil, le froid et l'humidité ; une reprise de la couleur leur donnera une meilleure mine.

DES WATTS OPTIMISES

Dans ses éditions précédentes, Le Dromadaire annonçait l'installation d'un variateur réducteur de tension pour gérer au mieux l'éclairage public, puis il détaillait les principes des nouveaux équipements pour les illuminations des fêtes de fin d'année.

Ces investissements ont été bénéfiques pour notre collectivité puisque l'on a enregistré une diminution de 17,31% de la consommation d'énergie pour l'éclairage public (de 21 457 kWh à 17 741 kWh), et de 9,18 % de la facture correspondante (de 1 503 € TTC à 1 365 € TTC).

Comparaison de quelques ratios

A Drom, on comprend dans les bâtiments publics : la mairie / école, l'église, la salle des fêtes (dont le hangar communal et la chaufferie du presbytère), la station d'épuration et les deux postes de refoulement.

Consommation par habitant	Département de l'Ain	Commune de Drom
Eclairage public	166	103
Bâtiments publics	196	124

Par ailleurs, l'actualité de la fin de cette année a souvent fait état de considérations sur les illuminations urbaines, leur ampleur, leurs conséquences environnementales et économiques. Drom n'avait pas attendu cette prise de conscience puisque, depuis l'année précédente, la puissance totale de l'éclairage festif du village est de 951 watts dans la première moitié de la nuit, et de 756 watts dans la seconde, pendant moins de cinq semaines.

Changement de toutes les ampoules ↗

Avec le variateur réducteur, la durée de vie des ampoules concernées est augmentée de 50 %



COMMUNICATION

Drom sur le net

Depuis le 1^{er} septembre 2009, notre commune dispose de son site internet : www.drom.fr. Environ 75 pages sont ainsi proposées pour présenter la commune, son organisation, ses atouts et ses attraits, ses acteurs, ses services – publics ou privés- son actualité. Une cinquantaine de liens renvoient vers des pages extérieures ou d'autres sites ; les comptes rendus du conseil municipal sont accessibles, tout comme les derniers communiqués de la mairie (*Le Petit Dromadaire*, auquel il est possible de s'inscrire pour une réception automatique par courriel) et un moteur de recherche permet de retrouver plus facilement l'information recherchée. Il est encore possible de visiter la salle des fêtes et de demander à la réserver, ou d'échanger des propositions de covoiturage.



Le 16 octobre, une présentation vidéo est venue compléter cette réalisation pour un tour d'horizon du village en quelques minutes.

Elaboré par la commission communication, le site de Drom a été conçu en partenariat avec l'hebdomadaire *La Voix de l'Ain*, dans le cadre d'une expérience pilote pour sa jeune filiale *M Com Média* ; il n'a donc qu'un impact minimum sur les finances de la commune : la réalisation de la vidéo (792 € H.T.), le nom du domaine (20 € H.T.) et l'hébergement du site (30 € H.T. par mois).

Du 1^{er} septembre au 31 décembre, www.drom.fr a enregistré 2 885 visites de la part de 1 935 visiteurs différents ; la moitié d'entre eux (973) l'ont ajouté à leurs favoris. La durée moyenne des visites est de presque 6 minutes (348 secondes) et 32 034 pages ont été consultées (soit plus de 11 par visite ou 16,5 par visiteur). Enfin, le site a été visité en moyenne presque 24 fois par jour (avec des « pointes » jusqu'à 59).

Quant aux visiteurs, on constate que s'ils se connectent majoritairement depuis la France : plus d'une vingtaine de pays de toute la planète sont aussi recensés chez nos internautes, la moitié en Europe, de la Baltique à la Méditerranée, de l'Atlantique à l'Oural ; et le reste dans tous les autres continents.

Le Petit Dromadaire cité en exemple



Notre camélidé préféré a été remarqué au niveau national ! Le Petit Dromadaire est ainsi cité, dans le thème « services au public », sur le site www.parolesdelus.com, qui présente 150 initiatives, en France et en Europe, utilisant les « T.I.C. » (Technologies de l'Information et de la Communication) au service des territoires.



Depuis cinq ans, la collection *Paroles d'élus* valorise des initiatives en matière de « T.I.C. », menées par les collectivités en France et en Europe au service des territoires. Cette opération est conduite à l'initiative de l'Association des Maires de France (AMF), l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), l'Association des Petites Villes de France (APVF), la Fédération des entreprises publiques locales (epl) et la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM).

Depuis cette année, la présentation de ces initiatives fait l'objet à la fois d'un livre, *une Europe innovante*, et d'un site Internet participatif : www.parolesdelus.com, qui traite six thèmes : développement économique, gestion interne de la collectivité, santé et social, tourisme et culture, éducation, services au public.

Cette « promotion » a ainsi valu à la commune, lors du Congrès des Maires de France, le 18 novembre 2009 à Paris, les félicitations de Vanick Berbérien, président de l'A.M.R.F., et de Jacques Péliissard, président de l'A.M.F. (qui avait déjà, lui-même, remis au maire les Rubans du Développement Durable, en 2006).

une europe innovante

Bonne = à la base de
dans 5-10 ans
qualité de vie de
T.I.C. les collectivités
= 1 million !
J. Péliissard

Bravo pour vos initiatives
en faveur des habitants de
leur pays (Rubans)

Vanck Berbérien
Président de l'Association des
Maires de France

Distinction

La commune de Drom s'est vue décerner un « *Trophée de la Communication* », le 27 novembre dernier à Toulouse.

Dans la catégorie de la "*Meilleure action de communication environnementale*", Drom a ainsi été classé 5^{ème}, ex aequo avec la commune de Nouvoitou (3 000 habitants, dans l'agglomération de Rennes). Les quatre premiers de cette même catégorie sont, respectivement, l'agence Claude Lisbonnis Communication (pour la 13^{ème} fête du vélo), la ville de Renne, l'agence Horizon Bleu (pour le site du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) et l'Université d'Orléans.

En matière de communication environnementale, l'expérience de Drom est inscrite dans la durée et la continuité. Des thèmes sont ainsi régulièrement évoqués (par exemple le tri des déchets), d'autres font l'objet d'informations plus ponctuelles (le Développement Durable, le bois énergie, le dérèglement climatique, etc.). Ce type d'action est une des composantes des supports locaux de communication : *Le Dromadaire*, depuis 1989 ; *Le Petit Dromadaire*, diffusé depuis 2001 ; plus ponctuellement, les réunions publiques d'informations ; mais aussi la presse locale, régulièrement sollicitée pour être le relais des événements principaux et des informations pratiques ; et, tout récemment, le **site internet**, en ligne depuis le 1^{er} septembre 2009, où les questions environnementales sont évoquées dans plusieurs pages, particulièrement une, dédiée au Développement Durable.



Deux autres trophées sont décernés dans le département de l'Ain, et tous deux pour le Conseil Général de l'Ain : le quatrième prix du « *Meilleur site Internet d'un organisme départemental* » et le quatrième prix du « *Meilleur magazine d'un organisme public* ».



Les Trophées de la Communication

En 2009, plusieurs centaines de dossiers ont été départagés dans plusieurs catégories (certains pouvant être dans plusieurs catégories). Pour la plupart, il s'agit d'agences de communication (professionnelles), mais il s'y trouve aussi des collectivités, des organismes publics et des entreprises de toutes tailles, dotées de services de communication.

Parmi les différents autres lauréats de ce « concours » national se côtoient indifféremment la S.N.C.F., l'I.N.S.A. de Lyon (Institut National des Sciences Appliquées), l'Office de Tourisme de Brest, le château de Versailles, la région Midi Pyrénées, l'O.P.A.C. de Saône et Loire (Office Public d'Aménagement et de Construction), l'université Pierre et Marie Curie, les mairies de Megève, Vichy, Roanne, Annecy, Nice, Royan, Belfort, Millau, Marseille, la préfecture de l'Isère, les conseils généraux de la Savoie, des Ardennes.



Depuis 2002, des professionnels de la communication se sont regroupés dans une association, « WEXCOM », pour organiser un classement qui se veut en marge d'intérêts privés, et destiner à promouvoir les actions de communication de qualité. Des actions intéressantes ou exemplaires sont ainsi repérées et signalées grâce à un réseau présent sur tout le territoire.

Les entreprises ou collectivités repérées peuvent alors être inscrites dans une (ou plusieurs) des catégories de ce concours : Drom a ainsi été sélectionnée en 2008, puis encore en 2009 (il est aussi possible de présenter un dossier, sans avoir été sélectionné, mais dans la limite des possibilités de l'association organisatrice).



Au milieu des professionnels, les élus de Drom et Nouvoitou reçoivent leurs trophées le 27 novembre 2009 à Toulouse

**Nos voies communales sont de plusieurs natures :
routes départementales, voies communales, chemins ruraux.**

Qui entretient nos routes ?

Les routes départementales D81 et D81 C traversant le villages sont entretenues par le Conseil Général qui effectue les réparations et réfections nécessaires.

Les voies communales ont été progressivement transférées à la communauté de communes qui se charge de leur entretien.

La compétence voirie intercommunale

La CCTER est compétente pour la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale transférée par les communes membres. Sont exclus de la compétence l'entretien des chemins ruraux et l'éclairage public, les réseaux autres que les eaux pluviales de la chaussée elle-même ; la commune est donc compétente dans ces domaines.

La compétence voirie a été adoptée par la CCTER en 1994. Cette compétence a évolué :

- De 1995 à 2005, chaque commune disposait d'un « droit de tirage ».
- En 2005, la CCTER a redéfini la voirie d'intérêt communautaire :
 - transfert de la totalité de l'emprise de la voirie communale
 - mise à disposition du personnel communal à la CCTER.

En septembre 2005 la CCTER a adopté un Schéma directeur de voirie et abandonné des droits de tirage de chaque commune au profit d'une enveloppe unique pour un programme de travaux communautaires.

La CCTER se charge désormais :

- De l'entretien et de la réfection des voies
- De la gestion des eaux pluviales de la chaussée
- De l'élagage et du fauchage
- Du déneigement



Contraintes budgétaires

L'inscription budgétaire 2008 était de :

- 480 000 € en investissement (430 000 € en 2006).
- 415 000 € en fonctionnement (376 000 de charges d'exploitation + 39 000 de produits divers et matériaux).

Le budget investissement permet la réfection de de 8 à 10 kilomètres par an pour une longueur totale de réseau de 250 kilomètres.

Orientations de la CCTER en matière de voirie

• Définition d'un réseau structurant communautaire

La commission voirie intercommunale a défini sur son territoire un réseau structurant accueillant un certain trafic, reliant des villages entre eux ou desservant les pôles d'activités de la CCTER ; il comprend centre village, dessertes économiques, touristiques. Ce réseau a été actualisé en 2008. Les voies ont été étudiées pour chaque secteur et une cartographie du réseau structurant de la communauté a été établie.

Sur notre commune, il s'agit de la rue de la Paix (transférée cette année), de la route des Conches, du chemin du Réservoir se poursuivant par le chemin de l'Enclos jusqu'à la ferme Trusnard puis redescendant rue du Café, de la rue Hector Caillat jusqu'au cimetière.

Les voies non structurantes sont des voies de desserte courante.

• Nature des travaux

- Le béton bitumineux (enrobé) :

Les voies structurantes ayant un fort trafic sont traitées en Béton Bitumineux.

La largeur de la bande de roulement est limitée à 4,50 m de large sauf carrefours ou accès particuliers.

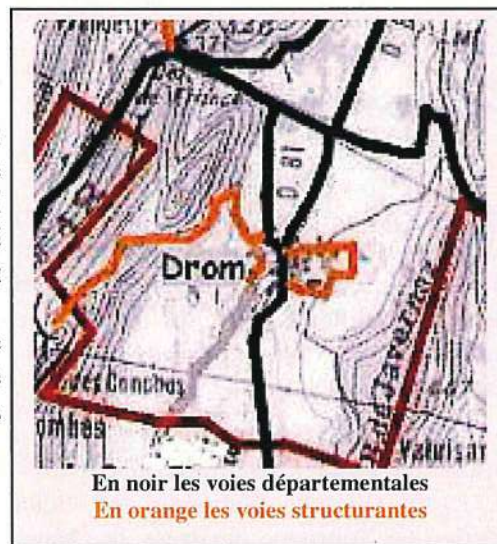
Le béton bitumineux est envisageable sur voies courantes, en zone urbaine.

- Revêtement bicouche :

Les voies structurantes à faible trafic et voies courantes sont traitées en bicouche.

- Emulsion partielle (Point à temps) :

Chaque année un programme de point à temps pourra être mis en oeuvre afin de réaliser les réparations nécessaires.



En noir les voies départementales
En orange les voies structurantes

• Mise à niveau du réseau structurant

Afin de mettre à niveau ce réseau structurant, la CCTER a décidé d'un programme exceptionnel pour 2010 de 720 000 € HT. Les échéances de l'emprunt seront imputées au budget annuel de voirie de la CCTER.

Sur la commune de Drom, les parties restant à traiter sont la rue de la Paix, le bas de la rue du Café et la route des Conches. Ces réfections ont été demandées. Cependant, le projet de remise à niveau de ces voies structurantes comprend un linéaire d'environ 25 kilomètres sur l'ensemble de la communauté. Il ne pourra donc être traité intégralement grâce à cet emprunt. La commission intercommunale a visité l'ensemble des voies du secteur afin de procéder à des choix et de traiter en priorité les voies les plus dégradées.

Détermination des travaux annuels

La commission voirie communale, composée de 5 membres, se réunit chaque année afin de faire ses demandes à la CCTER.

La commission intercommunale étudie les demandes de chaque commune et fixe ensuite le programme communautaire. Ses choix sont déterminés en fonction de l'état respectif des routes dont la réfection a été demandée et il est rappelé chaque année à la commission que la priorité est communautaire c'est à dire que le programme d'une année ne se répartit pas forcément entre toutes les communes mais peut se concentrer sur quelques communes dont les routes sont les plus dégradées.

Travaux sur la départementale

Les routes départementales sont à la charge du Département. La réfection de la RD 81 était notée dans les programmations du Département, mais ce projet a été modifié par la commune pour pouvoir réaliser ses travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, éclairage public, téléphone) ; des travaux d'amélioration des réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable ont aussi été exécutés respectivement par la commune et le syndicat intercommunal des eaux Ain Suran Revermont. Aussi, quand le département a procédé à la réfection de cette voie, il s'est, dans un premier temps et sur demande de la commune, arrêté aux entrées du village (au niveau de l'impasse Combe Vigne au Nord, et de la maison Marion au Sud).



La réfection de l'intérieur du village restait donc à réaliser, mais la commune souhaite encore faire procéder, par le syndicat des eaux, au changement de la colonne d'eau potable, sur toute la longueur de la rue de la Fruitière. Une demande au syndicat est en cours dans ce sens car cette canalisation principale est vétuste est insuffisante. Par la suite, il est projeté d'aménager la surface dans le cadre de la deuxième tranche d'aménagement du cœur de village (suite au secteur de la mairie, et suivant le même principe : gestion des profils et des niveaux, par décapage, des eaux pluviale et des abords).

La commune mettra dès cette année ce projet d'aménagement à l'étude afin de prendre en compte les problèmes de stationnement, la sécurité aux carrefours et la visibilité des espaces publics.

TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE DEPUIS 1995

1995	VC 14 : les Alagniers VC 1 : de la croix à la grotte	2002	Place de la salle des fêtes
1996	Création de la VC 13 : Javernaz 1 ^{ère} partie VC 9 : l'Enclos de Poncet à Trunsard	2003	VC 9 : l'Enclos de Genin à Trunsard VC 2 : chemin de la Charlette
1997	Création de la VC 13 : Javernaz 2 ^{ème} partie Création de la VC 6 : en Longeret	2004	Réparations diverses
		2005	VC 3 : du Réservoir au carrefour Poncet
1998	VC 5 : les Mollards VC 10 : du cimetière à la patte d'oie	2006	VC 10 : de la Mairie au cimetière
1999	VC 9 : l'Enclos de Genin à Trunsard VC 4 : les Meaux Jours	2007	VC 3 : de la D81 au Réservoir (chemin du Réservoir)
2000	VC 10 : route de Ramasse le haut	2008	VC 10 : du cimetière au croisement de la route de Ramasse et des Teppes
2001	VC 14 : fin du chemin des Alagniers VC 11 : la Croix Jouvray (les Teppes)	2009	VC 3 : rue du Café du croisement avec la rue de la Forge au croisement avec le chemin de l'Enclos

En noir : bi-couche, en violet : enrobé

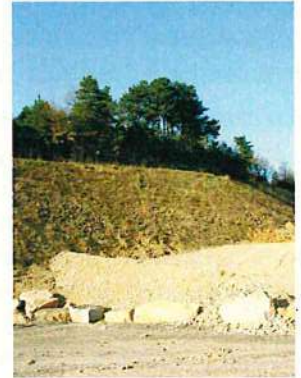
CARRIERES

Le Dromadaire N°20 faisait le point sur les trois exploitations alors en activité sur notre territoire. Elles sont désormais toutes arrêtées depuis 2009, mais quelques précisions peuvent encore être données cette année.

Carrière Famy

Au *Col de France*, l'exploitation de la carrière de la Livette est terminée depuis le 14 juin 2009 et a fait l'objet de réaménagements (talutage, engazonnement). Il y aura pourtant encore de l'activité car deux stocks de granulats subsistent encore sur le site. Un stock résiduel, en attente de commercialisation, dans lequel l'entreprise puisera suivant les besoins de ses marchés ; et un stock, destiné aux besoins de la commune, qui sera exploité progressivement dans le cadre d'une convention entre la commune et l'exploitant.

Par ailleurs, le site sera désormais exploité comme zone de remblai définitif de matériaux inertes afin de lui restituer progressivement une topographie proche de celle d'origine. La même convention précise le phasage de ce chantier qui adoucira graduellement le paysage.



Carrière Guinet

Vers *la Borne*, l'autorisation d'exploitation temporaire obtenue, en 2008, par la société Rivat a été prolongée sur une partie de l'année 2009. Il s'agissait, pour l'entreprise, d'enlever des sous-produits résiduels de la précédente exploitation : des granulats non utilisés alors que le site était dédié à l'extraction de pierre marbrière (jusqu'en avril 1996). De nombreux camions ont été appelés à traverser le village mais, entre location et redevance, la commune a encaissé, en 2009, 26 320 € (soit plus de 75 % du montant des impôts de ses contribuables) ; elle a, par ailleurs, bénéficié de travaux sur des chemins ruraux et le monticule de matériau qui dénaturait le secteur « Vers Fay » a été significativement réduit.



Carrière Guinet-Derriaz

Le site de pierre marbrière *Vers Fay* appartient maintenant au groupe Rabier qui a terminé l'exploitation en cours, autorisée (depuis 1994) jusqu'au 14 septembre 2009. Un nouveau projet d'exploitation est en cours d'étude. Dans sa séance du 29 janvier 2009, le conseil municipal a souhaité limiter l'emprise de cette exploitation ; il souhaite aussi -et surtout- avoir des garanties sur les modalités d'exploitation et les flux de camions occasionnés. En effet, les granulats et enrochements issus de l'exploitation marbrière seraient aussi exploités par une entreprise tierce. Des précisions sont attendues avec la poursuite des études d'impact dans le courant de l'année.



DECHETS

Au cours de la dernière année, la commission environnement de la communauté de communes a travaillé sur l'analyse de notre mode de collecte des déchets et sa comparaison avec d'autres collectivités.

SES OBJECTIFS :

Répondre aux objectifs du « Grenelle de l'Environnement »

Les engagements du Grenelle de l'Environnement sur les déchets sont traduits dans le plan d'actions sur les déchets publié par le Ministère du Développement Durable en septembre 2009

Cet objectif exige des politiques volontaristes, cohérentes et hiérarchisées : priorité à la réduction à la source, développement de la réutilisation et du recyclage, extension de la responsabilité des producteurs, réduction de l'incinération et du stockage.

Le plan d'actions, qui couvre la période 2009-2012, vise les objectifs quantifiés fixés par la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement du 3 août 2009 :

ET SI TU NE TRIES PAS TES DÉCHETS CORRECTEMENT, NOTRE COMMUNE N'AURA PLUS LES AIDES DE L'ADEME!

TU NE VEUX PAS FAIRE DE PEINE A TON MAIRE?



Illustration de Chéreau

- Réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilés par habitant sur les cinq premières années ;
- Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés à 35 % en 2012 et 45 % en 2015. Ce taux est fixé à 75 % dès 2012 pour les déchets des entreprises et pour les emballages ménagers ;
- Diminuer de 15 % d'ici 2012 les quantités partant à l'incinération ou au stockage.
- L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie) soutient financièrement cette réduction des déchets.



La volonté de réduction des déchets se traduit par la signature d'une convention d'engagement du Programme Local de Prévention entre la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont) et ORGANOM (syndicat de traitement des déchets).

Après prise en compte de la population, du taux de réduction actuel propre à chaque communauté, et de la densité d'habitat collectif, une répartition d'aides a été effectuée, de laquelle il ressort une dotation annuelle pour la CCTER de 6 176 €. L'objectif à atteindre pour la CCTER est une réduction de 5% de ses « OMr » (Ordures Ménagères résiduelles).

PREPARER LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE L'USINE OVADE

OVADE est une usine de méthanisation des déchets ; elle sera fonctionnelle début 2012 et sera installée sur le site de la Tienne.

Le bon fonctionnement de cette usine nécessite

- L'élimination de tout le verre encore contenu aujourd'hui dans les OM résiduelles, collectées hebdomadairement,
- L'élimination des produits toxiques impossibles à trier industriellement, et susceptibles de polluer le compost (peintures, solvants, produits phytosanitaires, autres liquides toxiques) restant encore présents dans les OM résiduelles actuellement collectées,

Les actions

- Affecter un agent dédié aux déchets à plein temps, qui sera le correspondant permanent d'ORGANOM. Ce poste sera financé par l'aide accordée par ORGANOM, des aides supplémentaires d'éco-emballages et, de manière résiduelle, par la taxe sur les ordures ménagères.
- Etablir un plan local de réduction des déchets afin de réduire les quantités d'OM résiduelles et d'éliminer le verre et les produits toxiques.
- Améliorer la collecte : la commission a travaillé sur différentes hypothèses. Elle a étudié le ramassage des emballages et du papier en porte à porte ; cependant ce système induit des coûts élevés et des changements d'habitude. Il sera donc décidé au cours de l'année 2010 si l'on opte pour ce système ou si l'on maintient les PAV (Points d'apport volontaire).

Concernant la collecte des OM plusieurs changements sont envisagés :

- Suppression des bacs de regroupements : en effet, il a été constaté que les OM déposées dans les bacs collectifs sont généralement moins bien triées ; par ailleurs, ces bacs contiennent souvent des éléments qui devraient être déposés en déchetterie..

- Mise en place d'un système collecte des ordures ménagères dans des sacs transparents fournis par la collectivité. Les sacs contenant les emballages recyclables ne seront plus ramassés.

L'amélioration du tri reste plus que jamais une priorité qui se traduit par une politique volontariste de la collectivité.

Donc, toujours la même consigne : **TRIONS NOS DECHETS.**



ELIMINATION DES TOXIQUES :

Il est nécessaire de reconnaître et de trier les déchets toxiques.

Comment les reconnaître ?

Les toxiques sont des produits et objets élaborés avec des substances chimiques. Afin de les identifier, ils portent des pictogrammes de danger obligatoires:



Comburant



Corrosif



Nocif



Toxique



Polluant



Inflammable



Explosif

Les toxiques, c'est aussi :

- certains thermomètres contenant du mercure
- les radiographies médicales
- les médicaments
- les seringues ou appareils de soins
- les chiffons souillés par des produits toxiques tels que : solvant, peinture
- les piles ou accumulateurs qui contiennent des métaux lourds
- les D3E (Déchets d'Equipements Electriques) tels que l'électroménager, outils et jouets électriques, lampes, néons,
- les batteries de voitures

Comment les trier ?

Il ne faut pas : les jeter pas à la poubelle, dans la nature, les brûler à l'air libre.

Il faut les porter à la déchetterie.

SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Dans le cadre de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, la CCTER avait pris la compétence contrôle des assainissements individuels.

Périodicité des contrôles

Lors de cette prise de compétence les contrôles devaient se réaliser dans le délai de 4 ans, en 2009 la réglementation a allongé ce délai pour une périodicité maximale de 8 ans.

La CCTER a retenu une périodicité de 5 ans pour la réalisation des contrôles. Compte-tenu de l'allongement du délai de périodicité de contrôle, la redevance est fixée à 25 €/an (au lieu de 30 €).

Incitation à la réhabilitation et aux vidanges

Les contrôles des installations sur le territoire de la communauté sont pratiquement terminés. Il s'avère que près de 75 % des installations présentent un risque pour l'environnement.

Afin d'améliorer cette situation la communauté s'est dotée de deux nouvelles compétences : coordination des opérations de réhabilitation des installations et entretien des installations.

La CCTER souhaite favoriser des vidanges plus régulières des installations. Grâce à sa nouvelle compétence « entretien », elle pourra apporter un nouveau service aux particuliers. La collectivité négociera avec des prestataires agréés des groupements de vidange et permettra ainsi aux particuliers de bénéficier de conditions financières plus avantageuses pour leur vidanges.

Par ailleurs grâce à sa compétence « coordination des opérations de réhabilitations », la CCTER pourra apporter aux particuliers un soutien administratif aux opérations de réhabilitations

La CCTER se chargera de préparer à la fois le dossier technique de la réhabilitation mais aussi les demandes de subventions. Un dossier sera présenté au Conseil Général pour l'obtention de subventions.

NATURA 2000

Le Revermont est concerné par la directive européenne NATURA 2000 puisqu'il constitue un site reconnu (voir *Le Dromadaire* N° 18 et 19 de 2007 et 2008). Cette procédure était portée par un opérateur local, l'A.T.R./C.P.I.E., désignée par l'Etat (Association Touristique du Revermont, devenue Association Terres du Revermont, labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). A 50 ans, cette structure intercommunale (et intercommunautaire), pourtant souvent visionnaire et précurseur, semblait ne plus vraiment trouver sa place dans le nouveau paysage intercommunal. Sa dissolution a donc été décidée le 9 juillet 2009.



Le 16 juillet, un dernier Comité de Pilotage de Natura 2000 en Revermont était organisé à Drom pour acter la « restitution » de cette procédure, par l'AT.R./C.P.I.E., à l'Etat. Par ailleurs, une structure associative ne pouvait plus être le support politique de cette démarche, de nouvelles dispositions stipulant que ce devait être une collectivité ou un groupement de collectivités.

Afin que se poursuive l'animation du site Natura 2000 en Revermont, les services de l'Etat provoquaient un nouveau Comité de Pilotage, le 12 novembre, à Drom, pour désigner une nouvelle structure animatrice et le président du Comité de Pilotage.



Ayant à choisir parmi deux « candidats », (le syndicat mixte CAP3B et le Syndicat d'Aménagement et d'Entretien du Suran), les élus concernés se sont prononcés pour le syndicat du Suran (présidé par Christian Goutte, maire adjoint de Neuville sur Ain) et ont désigné Daniel Brochier pour présider, de nouveau, le Comité de Pilotage. (CAP3B est, sur le Bassin de Vie de Bourg en Bresse, le syndicat intercommunautaire porteur du « C.D.D.R.A. », Contrat de Développement Durable Rhône Alpes, présidé par Jean-François Debat)



DIX ANS, DE L'ACTIVITE ET DES EMPLOIS CHEZ M.G.P.

Il est, à l'Enclos, un bâtiment dont l'aspect diffère peu des exploitations agricoles les plus récentes. Mais là, point de bovins : la production n'est assurée que par une poignée de bipèdes. Après avoir épousé une fille du pays, puis travaillé comme ouvrier chez divers employeurs, Xavier Poncet, ajusteur, s'est installé ici en « micro-entreprise », avec un tour, une fraiseuse et une perceuse dans son garage, après ses heures salariées.

Petit à petit, l'entreprise s'est développée pour devenir, en 1999, la « SARL MGP » (Mécanique Générale Poncet). C'était donc l'occasion, le 18 septembre dernier, de marquer ce dixième anniversaire par une opération portes ouvertes. Pour beaucoup, ce fut l'occasion de découvrir des machines de haute précision : pas moins de trois tours à commande numérique (dont un avec ravitailleur) et quatre centres d'usinage répartis dans un atelier de 450 m² (jouxant encore 60 m² de bureaux et locaux annexes). Spécialisée dans l'usinage, la société répond aux demandes de toutes natures : de la conception à la mise au point, de la pièce unitaire à la grande série en passant par le prototype. Ses clients sont des professionnels de tous secteurs : poids lourds, nucléaire, machine agricole, machines spéciales pour l'industrie, ferroviaire, B.T.P. (bâtiment, travaux publics), armement, loisirs, etc.

L'entreprise génère six emplois, dont trois familiaux, Xavier ayant associé son épouse, puis son fils. La société est actuellement engagée dans une démarche qualité visant à obtenir la certification ISO 9001 ; parallèlement, elle veille à se maintenir aux normes en matière environnementale : le recyclage est ici de mise, depuis les emballages jusqu'aux chutes et rebus, sans oublier tous les fluides entrant dans les processus de fabrication : les liquides circulent en circuit fermé dans les machines.



Les gérants aux commandes ... numériques !

POUR BIEN MANGER SANS SORTIR DE DROM

En plus de la fromagerie, des fromages de chèvres, de la tournée du boulanger et de celle de l'épicier, d'autres produits alimentaires sont accessibles à Drom.

De la viande Made in Drom

Au GAEC du Levant, en plus du lait pour le Comté, on produit aussi ponctuellement de la viande bovine, en direct, de la ferme à votre assiette. Rien que des animaux nés et élevés à Drom : boeuf, veau de lait. Des ventes ponctuelles sont proposées sur commande (demi-gros en colis conditionnés) : Chemin du Réservoir 06.74.97.41.61.



Groupement autour d'un producteur de légumes du Suran

Depuis le printemps 2009, une vingtaine de familles, dont treize à Drom, se sont regroupées, à l'initiative de Jean-François Jagu, autour de Jean-Louis Bert producteur à Simandre, pour mettre en place un système de paniers de légumes hebdomadaires.

L'objet de ce groupement est de s'approvisionner en produits de saison, à un prix raisonnable et de contribuer au développement d'une production locale de qualité⁽¹⁾.

Le principe repose sur l'idée de pré-financer la production en achetant, à un prix convenu à l'avance⁽²⁾, un panier hebdomadaire pour une saison (printemps-été ou été-automne). L'engagement financier porte sur 13 semaines (pour une saison de 16 semaines) l'adhérent ayant donc la possibilité de différer la livraison de 3 paniers en prévenant le producteur (absences, vacances).

Le dépôt et l'enlèvement ont lieu à Drom les vendredis soir chez Margaret et Tony STEEL.

Pour 2010, le producteur prévoit d'enrichir sa gamme de produits avec des fruits rouges (framboises et, peut-être, groseilles). Si d'autres familles se joignent au groupement, il sera envisagé un deuxième point et deuxième jour de livraison.

Pour plus de précisions, vous pouvez contacter Jean-Louis Bert (06 88 96 12 41) ou Jean-François Jagu (jagu.drom@orange.fr).



(1) Suivant la saison : Pommes de terres, salades, tomates, poireaux, choux, choux de Bruxelles, navets, radis, concombres, courgettes, courges, aubergines, côtes de bette, cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse

(2) Trois possibilités pour le montant du panier : 5 €, 7,5 € ou 10 €

Des pizzas à la porte !

Depuis le printemps dernier, il est désormais possible de déguster des bonnes pizzas sans sortir du village. Sous les couleurs d'un (autre) célèbre village d'irréductibles gaulois, la **Roulotte à Pizzas** vient stationner un mardi soir sur deux face à la fromagerie (les semaines paires), pendant les mêmes horaires... et même plus tard !



Jean-Marc Ginel, le pizzaiolo, propose ainsi un choix d'une vingtaine de pizzas différentes (sans compter les options) plus une carte de fidélité pour les gourmands.

Contact : 06.77.81.13.05

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale propose ses bouquins depuis mai 1996. Elle est affiliée à la Bibliothèque Départementale de Prêt (« B.D.P. »), qui procède régulièrement à un renouvellement d'environ 300 ouvrages.

Par ailleurs, la bibliothèque possède aussi son propre fonds constitué de livres donnés par des particuliers ou d'autres bibliothèques ; au total, environ 1 000 livres sont proposés gratuitement.



Le camion de la B.D.P. vient ainsi sur place ; Marie-Thérèse Genin et Monique Didierlaurent rendent leur stock et procèdent à un choix varié pour la période à venir, tenant compte de la diversité de leur lectorat et des demandes exprimées. Jusqu'alors, ce renouvellement s'effectuait tous les quatre mois ; désormais, il aura lieu tous les six mois mais, en plus de cette rotation totale, une navette mensuelle est instituée entre la bibliothèque de Drom et la bibliothèque départementale, pour permettre de « commander » des ouvrages souhaités, mais non disponibles à Drom. De plus, il est possible à nos bibliothécaires de « s'approvisionner » directement à Bourg en cas de besoin ponctuel.



En 2009, 577 documents (livres et CDROM) ont été prêtés par la bibliothèque, dont 404 pour les enfants.



Depuis son origine, ce service est organisé dans une des deux pièces de la mairie et les livres étaient rangés dans une armoire, remplacée par une plus grande provenant du réaménagement du secrétariat de mairie en 2003. Ce système devenait insuffisant et peu pratique ; il a donc été décidé de réorganiser différemment la pièce en abandonnant l'armoire et en réalisant un aménagement immobilier : un des murs de la pièce a été complètement modifié pour créer des modules de rangement : une partie dédiée à la bibliothèque municipale, avec un système de rangement rationnel et accessible, et l'autre pour les besoins de la mairie.



Avant ↑ Pendant ↓ Après →



Les travaux pour la partie mairie se montent à 3 578 € H.T., pour lesquels une aide de 716 € a été allouée par l'Etat. Quant à la partie bibliothèque, elle revient à 3 395 €, totalement à charge de la commune, le Département ayant refusé une subvention sollicitée pour 849 €.

PREMIERES PAGES

Destinée à promouvoir l'éveil culturel et le développement de la lecture, une opération a été initiée par le Ministère de la Culture et la Caisse Nationale des Allocations Familiales : « Premières Pages ». Avant son lancement national, elle est expérimentée dans 3 départements pilotes, l'Ain, le Lot et la Seine et Marne. Ainsi, toutes les familles ayant, au cours de l'année 2009, accueilli un nouvel enfant (naissance ou adoption) recevront un livre afin de familiariser les enfants avec le livre dès le plus jeune âge, mais aussi sensibiliser les parents à l'éveil au langage par le biais du livre. Parmi les 75 communes du département partenaires de cette démarche, Drom a été une des premières, le 7 décembre, à accueillir les familles concernées lors d'une animation autour de la bibliothèque et de son nouvel aménagement.



Pendant une première partie de l'après-midi, Christophe Fléchon, écrivain Bressan (« Un nectar de jard'Ain », « Des mots à dessein »), est venu à la rencontre des écoliers de Drom, les initiant à jongler avec les mots pour créer de petits poèmes.



Séance de dédicace

Puis, ce dernier est venu continuer l'après-midi à la bibliothèque, dont les horaires d'ouverture étaient spécialement élargis pour l'occasion.

Il convenait alors « d'officialiser » ce nouvel équipement dédié à la culture en milieu rural ; ce qui fut fait lors d'une réunion sympathique et amicale, en toute simplicité, en présence de Sylvie Goy Chavent, sénateur de l'Ain, Xavier Breton, député, Jean-Yves Flochon, conseiller général, Viviane Bozon, représentant la B.D.P. (Jacques Berthou,

sénateur, ayant demandé d'excuser son absence).

Il convient de citer aussi la présence de Michèle Bourdin-Duet, responsable départementale de l'association « Lire et faire lire » qui promeut des interventions en milieu scolaire. Les écoliers de Drom bénéficient ainsi régulièrement de ce service avec Monique Didierlaurent, une des deux bibliothécaires bénévoles de la commune.



Maël est venu de Montmerle pour retirer le premier cadeau



Nathan est le premier enfant concerné : il est né le 1^{er} janvier 2009 !

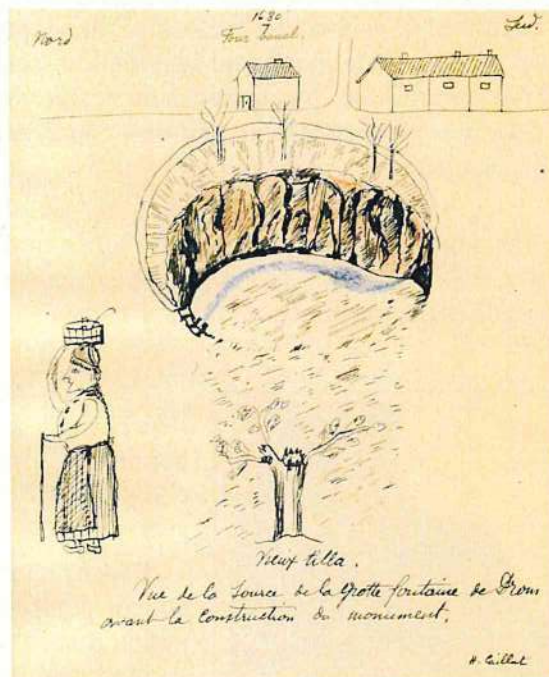


CULTURE ET PATRIMOINE : UN ETE MUSICAL

Des soirées apparemment inhabituelles se sont déroulées au lavoir en 2009 ;
le lieu paraît cependant insolite, . . . et pourtant !

Un site

Depuis la nuit des temps, le lavoir de Drom est un centre stratégique pour le village ! Avant la construction de la mairie (1888), de la fromagerie (1906) et la création de la place Docteur Gaillard (1922), il était juste à côté de la place du village (« Place de la Pompe »). Il y avait, là, un tilleul séculaire sous lequel s'assemblaient les habitants, avant la naissance des municipalités (1790), quand ils avaient à délibérer sur les intérêts de la communauté. Un des soucis majeurs de cette communauté villageoise était occasionné par l'eau : trop ou pas assez ; des sécheresses ou des inondations, particularités de cette vallée sans rivière. Il y a fort longtemps (300 ans . . . 400 ?), on avait remarqué en temps de fortes pluies que *les eaux surgissaient avec violence par les fentes de rocher, encore visible aujourd'hui*, (des « *tromphiaux de 6 pieds* », soit des geysers de presque deux mètres) au dessous du four banal (où tous les habitants faisaient cuire leur pain). *Les habitants ouvrirent la grotte à grands frais au fond de laquelle ils trouvèrent et mirent à jour une belle et bonne source d'un courant sortant d'une galerie souterraine sous les rochers côté sud de ladite grotte*. L'eau de la source était réputée pour « *donner de l'esprit à ceux qui en boivent* ». Des bassins furent aménagés, puis, suite à une noyade en 1824, un petit bâtiment fermé fut érigé en 1831. En 1884, c'est l'âge d'or de la construction métallique : on dote le lavoir d'une toiture submersible, unique en son genre. Les lavandières disparaissent définitivement (1956) : l'eau courante arrive dans tous les foyers, puis le lave-linge.



De la recherche de l'eau aux visites touristiques, du four banal à la fromagerie, des réunions sous le tilleul aux lessives du lundi, ce lieu est donc depuis toujours un lieu de rencontre et d'animation, un « *vecteur de lien social* » !

Un événement culturel . . .



Nadia Buisson, cantatrice, en a ainsi émerveillé plus d'un avec des morceaux choisis, et, le plus souvent, bien connus (la truite de Schubert, l'Ode à la Joie, le chœur des esclaves du Nabucco de Verdi, et bien d'autres encore), accompagnée, au piano, par Patricia Perlès. Plus de 110 personnes se sont pressées, pour ce concert unique en son genre, autour du lavoir devenu amphithéâtre, sur fond de falaise et de pierre taillée. Une ambiance intime et émotion rare.



... puis un deuxième !



Depuis l'an deux mil, une animation musicale est offerte pour la fête de Drom, chaque année dans un style différent. On est ainsi passé de l'homme orchestre au Blue Grass, du Jazz manouche au Rock'n Roll, de l'accordéon au folklore celtique.

En 2009, le spectacle s'est déplacé du dimanche après midi au samedi soir, et de la place Docteur Gaillard vers le lavoir. En ce 26 septembre, l'été avait décidé de s'attarder encore un peu pour le plus grand bonheur des spectateurs (300 selon les organisateurs, 250 selon la police !). Une trentaine de membres du chœur masculin « Voidum » ont alors offert un concert qui n'a laissé personne insensible.

Leur répertoire varié proposait ainsi une ballade autour du monde et au fil du temps. Toute la maîtrise de leur art par les choristes, habilement dirigés par Christian Caille, était mise en valeur par l'acoustique du site et la tombée de la nuit. En version originale, la prestation de soliste de Tony, élu local, était même fortement remarquée (la fête devait d'ailleurs se continuer fort tard après le concert, la buvette se transformant en pub, mêlant chansons et amitié avec une partie de la troupe).



Des fonctions aussi environnementales, sociétales, économiques et sociales

Indépendamment de son côté patrimonial, historique, touristique et, aujourd'hui, culturel, le secteur du lavoir ne remplit pas moins d'autres missions essentielles au fonctionnement de notre collectivité.

Tout d'abord, il convient de rappeler que son entretien régulier est assuré par l'association Patrimoine. Un soin supplémentaire a été apporté cet été, avec la participation de la commune.

Enfin, ce point bas du village accueille ainsi deux réseaux gravitaires : celui des eaux usées, qui aboutit juste à côté, dans un poste de refoulement qui renvoie les effluents à l'extérieur du village, vers la station d'épuration, et celui des eaux pluviales, qui trouvent ici leur exutoire naturel.

Avec désormais presque une trentaine de tabourets d'eaux pluviales et des rues goudronnées, l'arrivée des eaux vers ce point bas est augmentée, accélérée et accompagnée de sédiments divers : graviers, feuilles, boue, qui risquent d'obstruer l'écoulement des eaux dans le sous sol. Pour nettoyer cet exutoire, il a donc été fait appel à ADL 01, association de réinsertion avec laquelle la commune collabore régulièrement. Un par un, plusieurs dizaines de seaux de sédiments ont alors été évacués... fournissant de l'activité à des travailleurs en situation de réinsertion.



Structure associative, ADL01 (Agence de Développement Local de l'Ain) accompagne, depuis 2000, des personnes en grande difficulté vers le monde du travail, en cherchant à ne pas être en concurrence avec les entreprises.

Plusieurs dizaines de femmes et d'hommes de tous âges bénéficient chaque année de contrats de 6 à 12 mois, avec un encadrement spécialisé. Parallèlement à cette action de redynamisation avec le travail, un suivi personnalisé est réalisé pour aider chacun à retrouver sa place dans la société actuelle.



CINEMA RURAL ITINERANT BRESSE REVERMONT

247 entrées pour la saison et une moyenne de 17 entrées par séance : la fréquentation est en baisse sur notre commune (moyenne de 24 entrées par séance sur les autres communes). Le choix des films en est peut être la raison !

L'équipe du cinéma de Drom remercie ses spectateurs de l'intérêt qu'ils continuent à porter à ce rendez-vous du lundi soir. Nous veillerons encore en 2010 à vous apporter une qualité d'image et de son, en fonction bien sûr des moyens techniques qui nous sont imposés : petite salle donc peu de recul, acoustique moyenne de la salle. D'autre part, Drom est en fin de circuit, le film a donc été projeté 15 fois avant nous, parfois plus, ce qui peut expliquer des rayures sur l'image, des bandes-son abîmées.

Ces petits défauts restent quand même mineurs, comparés à la satisfaction ou à l'émotion que l'on peut lire sur certains visages après les séances. Et nous ne parlons pas que des enfants qui, bien sûr, restent un public fidèle et enthousiaste. Vous souvenez-vous de la projection de « *Entre les Murs* », « *Gran Torino* », ou encore mieux « *Mamma Mia* » ? Vous n'y étiez pas ? Et bien venez la prochaine fois et vous verrez !

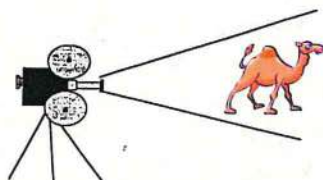
Bilan de la saison 2008-2009 De Septembre 2008 à juillet 2009	
Films :	Nombre d'entrées :
Indiana Jones	14
Kung Fu Panda	22
Batman le Chevalier Noir	17
L'empreinte de l'Ange	12
Wall-E	29
Entre les Murs	13
Mamma Mia	14
Mia et le Migou	28
Pour Elle	8
L'apprenti	11
LOL	26
Volt, Star malgré lui	25
Gran Torino	17
Welcome	11
TOTAL	247



Les Prochains Films et les Prochaines dates :

- Le 15/02/2010 2012
- Le 08/03/2010 Le Petit Nicolas
- Le 29/03/2010 Le Concert
- Le 19/04/2010 Arthur et la vengeance de Malthazard

- ... Et les autres dates :
- le 10/05/2010
 - le 31/05/2010
 - le 21/06/2010
 - le 12/07/2010



DISTINCTIONS : LES ARTISTES DE DROM A L'HONNEUR

Laetitia Poncet, médaille régionale des Meilleurs Apprentis de France



Se destinant à un métier dans la mode et la beauté, Laetitia Poncet préparait un C.A.P. d'esthéticienne (Certificat d'Aptitude Professionnelle). Elle s'est, par ailleurs, inscrite au concours « Un des meilleurs apprentis de France », organisé chaque année par la société des meilleurs ouvriers de France dans le but de valoriser l'excellence de la formation professionnelle. Après des mois de préparation, Laetitia a dû affronter les jurys en deux épreuves. Une première partie portait sur les soins du visage, l'épilation, la manucurie et le maquillage alors qu'elle devait concevoir et réaliser un maquillage artistique dans un deuxième temps, sur le thème des fruits. Ayant ainsi fait preuve de qualités professionnelles de haut niveau, la jeune apprentie s'est vue accéder au titre de meilleure apprentie régionale, récompensé par une médaille d'argent dans les salons de l'hôtel de ville de Lyon, puis par une cérémonie en l'honneur des 26 nouveaux « M.A.F. » de l'Ain, organisée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain par leurs aînés « M.O.F. » (Un des Meilleurs Ouvriers de France).

Avec déjà un « M.O.F. » dans la commune, ce niveau d'excellence, qui vise aussi à la promotion du patrimoine des métiers de notre pays, est maintenant porté ici par 1 % de la population !



**Laetitia et Aurélie,
« support » de son oeuvre**

Margaret et Tony Steel, premier prix départemental des Métiers d'Art

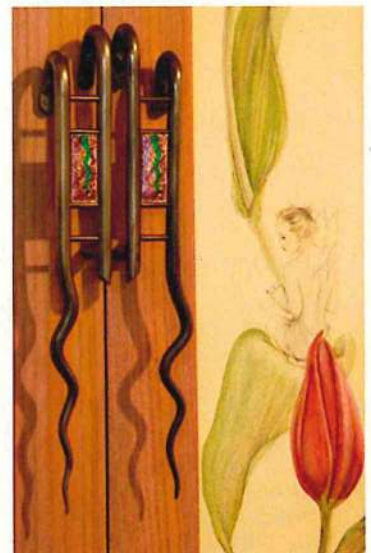


Organisé chaque année au niveau départemental, puis régional et national, le concours départemental des métiers d'art est multidisciplinaire. Il récompense la création artistique de haut niveau sous un aspect différent chaque année : restauration, traditionnel, puis contemporain. C'est dans cette catégorie que Margaret et Tony Steel ont présenté ensemble un coffre à bijoux, fabriqué par Tony avec des peintures de Margaret incrustées sous verre dans les portes ; à l'encre de chine, une fée, sur fond de tulipes, s'ouvre sur sept tiroirs. Alliant tradition avec matériaux nobles, naturels et locaux, ils se sont assurés la participation complice d'autres artistes. Les ferrures ouvragées, dessinées par Margaret, ont été forgées par Vincent Lombard, ferronnier à Beaupont, puis émaillées par sa sœur Elodie, employée à la maison Jeanvoine.

Ce même établissement a réalisé des émaux bressans assortis aux ferrures (les premiers émaux bressans intégrés à un meuble). L'intérieur est habillé en chèvre velours, fournie par Christine Brochier, fourreur à Drom, Meilleur Ouvrier de France. Cette dernière ayant, elle aussi, été lauréate, en 1997, de ce prix de la SEMA (Société d'Encouragement des Métiers d'Art), c'est ainsi la deuxième fois que Drom se trouve distingué pour le haut niveau et la qualité de ses artistes créateurs.



Concentré de matériaux nobles, de créativité et de savoir faire, l'œuvre est visible, aux jours habituels d'ouverture, à **La Galerie**, route des Dolines (de 10 H à 12 H et de 15 H à 19 H, du jeudi au dimanche, www.galerie-steel.com).



CA C'EST PASSE EN 2009 ...



Le 9 avril, mal guidé par son G.P.S., un poids lourds s'engage dans la rue du canal et accroche le toit de la grange Caillat, entraînant le mur dans son élan ...



Le 26 avril, les classes en 9 et en 4 se retrouvent autour d'une bonne table à Meillonas, à l'initiative des quinquagénaires de la vallée.



Le 4 juin, les pompiers cynotechniques de l'Ain envahissent la carrière pour des entraînements et des manœuvres avec leurs compagnons à quatre pattes.



Le 28 juin, la dernière étape du tour de l'Ain VTT passe sur notre territoire. On remarque la présence de Sabine Spitz, médaille d'or aux Jeux Olympiques de Pékin (2008) et plusieurs fois championne du monde.

Le **8 juillet**, avec les sportifs de la Gymnastique Volontaire, une randonnée emmène des visiteurs dans les profondeurs du sous-sol.



Le **11 juillet**, le cirque monte son chapiteau sur la place : un spectacle sympathique pour les plus petits (et les grands aussi !).

Le **18 octobre**, la fromagerie reçoit la visites de paysans palestiniens, en voyage d'étude en France.



Le **28 novembre**, les aînés sont invités par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), pour un bon repas et journée amicale à Simandre.



Le **8 décembre**, sous l'égide du Sou des Ecoles, le vin chaud coule à flots sous le préau de l'école ; le froid n'a pas fait peur aux amateurs d'un moment convivial (et de tartines de fromage ou de gaufres !).



VIE ASSOCIATIVE

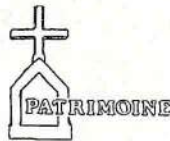
AMICALE SAPEURS-POMPIERS

Présidente : Alice Brochier
Vice-Présid. : François-Xavier Mocquet
Secrétaire : Jérôme Terraillon
Trésorier : Michel Guillot



CLUB DE L'AGE D'OR

Président : Monique Bonnet
Secrétaire : Michelle Félix
Trésorier : Jean Claude Massard



SOU DES ECOLES

Présidente : Céline Terraillon
Secrétaire : Joëlle Carisey
Trésorière : Guylaine Desmaris



PATRIMOINE

Président : Alain Borron
Vice-Présid. : Marcel Raffin
Secrétaire : Jean Claude Massard
Trésorière : Martine Bonnet

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : M. Thérèse Genin
Vice-Présid. : Patricia Morel
Secrétaire : Guylaine Desmaris
Secrét.-Adj. : Jean Claude Massard
Trésorière : Martine Vicard
Trés.-Adj : Margaret Steel



COMITE DE FLEURISSEMENT

Présidente : Sousanna Aviet
Secrétaire : Nicole Fouillet
Trésorière : M. Thérèse Genin

ASSOCIATION REVERMONTAISE POUR LA CONSERVATION DES MECANQUES ANCIENNES

Président : Jean-Luc Lombard
Vice-Présid. : Michel Thercel
Trésorier : André Gallet
Trésorier adj. : Roger Ravoux
Secrétaire : Alain Berry
Secrétaire adj. : Yves Guillemot



LES MOUSQUETAIRES DU FUSIL

Président : Michel BLATRIX

L'OREE DU BOIS

Président : Roger CORRETEL

L'EPOPEE
Président : Jocelyn Jagu



PETIT HOMMAGE AUX DROMIGNONS...

Les petits écoliers, l'année dernière, n'ont pas chômé : Monsieur Billet a mis le paquet.

Après les petites scènes vertes où les Dromignons ont découvert l'art du spectacle, avec le théâtre, la magie, la musique ; ils sont retournés dans le passé, au moyen-âge, au château de Ternay. Avec princesses, sorcières et fous du roi, ils se sont exercés à la jonglerie, à la danse, à l'enluminure...

Les sculptures de Corveissiat ont été visitées par nos aventuriers.

L'eau, ressource bienfaitrice leur a dévoilé ses résurgences et ses secrets...

Toutes les visites qu'ils ont pu réaliser, nos Dromignons nous les ont restituées, en clôturant l'année scolaire par une magnifique pièce de théâtre :

Quels comédiens sensationnels, quel jeu de scène admirable !

Puis les vacances sont arrivées, le maître Jérôme est devenu la maîtresse Charline ; une nouvelle année a commencé.



L'année a débuté sur les chapeaux de roue, sur le char de la « table de Drom » où nos rois, chevaliers, paysannes et fous du roi ont réapparu.

Puis les enfants se sont métamorphosés en comédiens pour fêter Noël. Quelle joie : plus d'une heure de bonheur ! La performance était de mise : apprendre tout ce texte en peu de temps. Le public était présent, la salle comble, le plaisir intense et immense.

Merci les Dromignons ! Merci Père Noël d'être venu nous rendre visite les bras chargés de cadeaux !



SAPEURS-POMPIERS : DU CHANGEMENT DANS TOUS LES SENS

Amicale : les femmes au pouvoir

Le 13 janvier 2009, Martine Vicard a convoqué sa dernière assemblée générale des sapeurs-pompiers. En effet, atteinte par la « limite d'âge », ce Caporal venait de quitter la compagnie, malgré les supplications de tous ses collègues, et souhaitait aussi se départir de la présidence de l'Amicale. Membre du Corps de Première Intervention (« C.P.I. ») de Drom depuis janvier 1997, Martine a été la première femme à intégrer cette institution locale créée 132 ans plus tôt. Rapidement, elle se distinguait en rapportant des coupes du parcours sportif organisé chaque année au niveau du centre de secours, devenant, par ailleurs 1^{ère} classe, puis caporal. Elle se voyait confier la vice-présidence de l'amicale en 1998, puis la présidence en 2002. Spécialiste des compte-rendus ou allocutions humoristiques en vers (d'où son appellation de « Lamartine »), ce petit bout de femme savait aussi se faire respecter de « ses » hommes ! Apportant sa touche féminine à cet univers souvent phallocrate ici, ses coups de gueule avaient les vertus dynamisantes et thérapeutiques nécessaires à l'unité.

Ils y ont apparemment pris goût puisqu'ils ont choisi Alice Brochier pour lui succéder. Rentrée en 2004 au C.P.I. de Drom (corps de première intervention), Alice en a été la benjamine jusqu'en 2008, pour ses 20 ans.

Le chef de corps
et "ses" 2 présidentes



Effectifs : nouvelles recrues, nominations officielles, promotions et distinctions

Arrivé dans l'unité en 2008, Romain Perrigot y est désormais officiellement intégré et Benoît Chetcuti l'a suivi en cours d'année. De plus, le caporal Manuel Guelho, déjà engagé au centre de secours du Suran, a demandé à rejoindre les rangs du Corps de Première Intervention de Drom, dans le cadre d'un « double engagement ».

Lors de la cérémonie du 8 mai, justifiant de toutes les formations nécessaires, Alice Brochier et Bruno Aviet ont été élevés au grade de Caporal. Le même jour, le Caporal Bruno Aviet était nommé officiellement chef de corps des sapeurs-pompiers de Drom, fonction qu'il exerçait par intérim depuis une année.

Puis, le 12 décembre, à l'occasion de la fête de Ste Barbe, Michel Guillot était, à son tour, promu au rang de Caporal. Lors de la même cérémonie, Jean-Yves Flochon, conseiller général, remettait la médaille d'argent des sapeurs-pompiers à Michel Guillot, Xavier Poncet et Eric Bonnet, pour vingt années de service dans le Corps de Première Intervention de Drom.



Organisation : changement de Centre de Secours

Le nouveau « SDACR » (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) de l'Ain prévoyait la création du nouveau Centre de Secours pour la vallée du Suran et le rattachement du territoire de Drom à cette nouvelle unité, en lieu et place du centre de secours de Treffort. Après une mise en place progressive depuis 2008, le centre du Suran est opérationnel et intervient sur notre commune. La compagnie de Drom est désormais tournée du côté du Suran, mais a toujours gardé un lien amical avec celle de Treffort, qui se concrétise lors de manifestations amicales ou de cérémonies officielles.

Trait d'union entre les deux structures, Drom accueillera l'organisation du championnat départemental de cyclisme sur route des pompiers de l'Ain, le 6 juin 2010.

Manœuvres : une coopération intercommunale dans la vallée

Depuis l'année précédente, des rapprochements ont lieu avec la compagnie de pompiers de Ramasse, qui donnent lieu à des manœuvres communes, de part et d'autre de la vallée. 2009 a confirmé cet esprit, jusqu'à l'organisation de la Sainte Barbe où les volontaires et les maires des deux villages ont participé ensemble aux moments officiels dans chaque commune, puis à la partie festive à Drom. L'idée d'une coopération encore plus forte était alors lancée . . .



Équipement et matériel : une pause, mais . . .

Si les dernières années ont vu des améliorations régulières du matériel de l'équipe, 2009 aura été l'occasion de marquer une « pause » dans les investissements. Il faut cependant citer le local, aménagé en 1993 et qui n'avait pas suivi ces améliorations. Il a été rendu plus fonctionnel par les bénévoles. Par contre, il est prévu, en 2010, la mise en place de bips pour les pompiers (déclenchés par le service départemental sur appel du « 18 »), et l'acquisition d'un défibrillateur.

Pour les plus jeunes aussi

L'amicale cantonale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Coligny invite les filles et garçons de 12 et 13 ans, qui aiment le sport, à venir la rejoindre. Une équipe de formateurs sapeurs pompiers les préparera, pendant quatre ans, à l'obtention du brevet des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Les cours ont lieu le samedi matin, à Coligny ou à Marboz ; le lundi soir est consacré au sport, au gymnase de Coligny.

La prochaine session débutera en octobre 2010 : pour tout renseignement complémentaire, appeler Alain Félix, à Montmerle, au 04 74 51 39 11

RECHERCHE BENEVOLES ET MATERIEL . . .

L'année écoulée aura été sous le signe du blanc pour certains massifs de notre village. Il semblerait que ce choix n'ait pas tout à fait convaincu le jury de la Route Fleurie du Revermont. Drom arrive quand même, en 2009, à la 11^{ème} place du palmarès et, au moment de la présentation, sur grand écran, des réalisations de l'année lors de la fête des fleurs (à Meillonas, le 16 octobre), M. Valentin, président du Comité Départemental de fleurissement de l'Ain, a complimé publiquement, pour cette idée, nos deux présidentes : Margaret, la britannique sortante, et Sousanna, sa remplaçante russe.



Le comité de Fleurissement invite tout volontaire à le rejoindre pour cette nouvelle saison durant laquelle deux rendez-vous principaux seront prochainement programmés :

- ✿ les plantations au mois de mai
- ✿ le nettoyage au mois d'octobre

Le Comité est également à la recherche d'objets de décoration tels qu'un tombereau et une brouette en bois, afin de remplacer les précédents, trop endommagés par le temps. Si vous souhaitez vous débarrasser de ce type d'objet, merci de contacter le comité !

LA GV POUR QUOI FAIRE ????

Chaque mercredi par tous les temps, une vingtaine de gymnastes se retrouve pour pratiquer la séance de remise en forme hebdomadaire.

Pourquoi accepter ces séances de « torture » ?

Une réflexion, au niveau national, a porté sur les bienfaits de la Gym.

Des études scientifiques menées en particulier au sein de la Fédération GV ont montré que la pratique de la Gymnastique Volontaire réduit les risques d'accidents et de maladies (mal de dos, problèmes vasculaires, cardiaques...) en préservant les capacités des personnes.

« Les populations dites « nanties » sont trop souvent sédentaires et suralimentées » : faire de la gym apporte une occasion de plus de consommer le trop plein d'énergie...

La gymnastique permet aussi de réduire les inconvénients de l'avancée en âge. Les contacts avec le corps médical diminuent et « le trou de la sécu aussi... ».

Le Sport Santé de la GV permet d'être en forme, de renforcer l'endurance et la capacité cardio pulmonaire, de découvrir l'intérêt et le goût de l'effort.

L'effort physique répété, régulier, et qui rompt surtout avec son rythme habituel provoquera des effets réels et visibles. Il est vrai que l'importance de ces effets dépend le plus souvent de la nature de l'investissement, de l'intensité de l'activité ainsi que de sa durée et de sa fréquence.

Tout ceci se passe dans la convivialité, c'est-à-dire la rencontre avec l'autre, le mélange positif des générations et des cultures, l'accessibilité à tous d'activités sérieuses mais aussi décontractées et ludiques, car cette pratique sportive ne doit pas être traumatisante.

« On est là pour se faire plaisir, pas pour souffrir ». Quoique, quelques fois, on ne se rappelait plus qu'il y avait un muscle là derrière.....

C'est bien ainsi que nous l'entendons à Drom.

Nous travaillons « durement », sérieusement, sous le contrôle d'Annie BOUHOT, mais les exercices sont souvent entrecoupés de plaisanteries, de chants, parfois de fou rire ou autres bruits incongrus.

Outre nos séances hebdomadaires à la salle polyvalente de Drom ou de Ramasse le 1^{er} mercredi du mois, nous avons quelques activités annexes : la traversée du tunnel au mois de juillet, la participation à la fête patronale pour l'organisation du repas, ainsi qu'au défilé, (cette année les dromzilliennes étaient à l'honneur), le partage de la bûche de Noël....

Enfin à l'automne 2009, quelques gymnastes ont participé aux animations à Bouvent « Octobre Rose » afin de sensibiliser à l'importance du dépistage du cancer du sein.

Si le cœur vous en dit, il y a une place pour vous dans l'équipe. Vous pouvez venir nous rejoindre...



A.R.C.M.A

L'ensemble des membres de l'A.R.C.M.A. remercie toutes les personnes et particulièrement les municipalités de Drom et Meillonnas qui nous ont permis d'organiser nos diverses manifestations et activités durant l'année 2009.

Pour la seizième édition de sa bourse d'échanges/exposition, le 3 mai, l'A.R.C.M.A. avait choisi le thème des « marques régionales », une occasion de présenter aux nombreux visiteurs la diversité des productions locales à une époque où tout ce que nous achetons vient d'Asie. Sans vouloir citer toutes les marques présentées, au risque d'en oublier, nous pouvons préciser pour les marques bressanes : Micromax-Valor pour les tracteurs, Radior, Breda et Raymo pour les motos. L'exposition était complétée par un nombre important de véhicules de visiteurs venus en nombre comme d'habitude. La bourse d'échanges, quant à elle, remporte toujours un franc succès avec plus de 80 exposants. Le premier prix de la tombola était une Citroën Dyane de 1968 remporté par un visiteur savoyard.

Le 17 mai, la farfouille à proximité nous a donné l'opportunité d'attirer un public plus nombreux pour les portes ouvertes de notre local, et l'occasion de faire découvrir notre activité. Nous avons eu en particulier le plaisir d'accueillir Mr Debiesse, constructeur à Coligny des tracteurs du même nom.

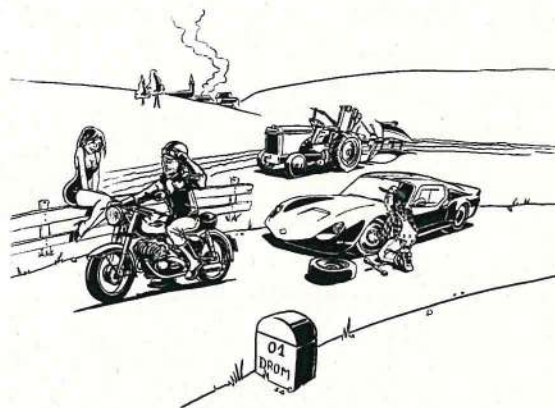
Une belle journée ensoleillée, le 23 août, pour la 6^{ème} édition du concours de labours à l'ancienne, pas moins de 14 compétiteurs étaient au rendez-vous, plus un « équipage » de boeufs. Mais c'est Maurice Bonnet de Drom qui a su tirer le meilleur parti du terrain.

Pour la première fois le 20 septembre, l'A.R.C.M.A. organisait au départ de Drom, une manche du trophée des 3 provinces. Cette « épreuve » a pour but de faire rouler des cyclos et petites cylindrées. Les bords de l'Ain offraient leurs contours pour cette première. Remercions Mr Deplace à Bombois pour son accueil pour la pose déjeuner.

L'A.R.C.M.A. a organisé 2 sorties-visites, la première en mars avec la visite de la centrale électrique de Neuville sur Ain et du moulin à huile. La seconde en octobre avec la visite du musée du cheminot à Ambérieu en Bugey et une balade en train à vapeur à Montalieu-Vercieu.

Du côté du local associatif à Meillonnas, les 2 restaurations : un tracteur transformé Poncet à moteur Citroën et un tracteur Debiesse à moteur Chaise, ont beaucoup progressé. Il y a eu également la réparation du moteur (bielle coulée) Alsthom Dieselair d'un Valor T30.

Pour l'année 2010 l'A.R.C.M.A. vous donne rendez-vous le 2 mai pour la dix-septième édition de sa bourse d'échanges/exposition.



Ce n'est pas parce que l'on est tout petit qu'il n'y a rien à dire !

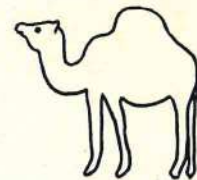
LA GENESE

Après la première année de son mandat, l'équipe municipale élue en 1989 se dote d'un bulletin annuel. L'idée est nouvelle dans ce village de 150 âmes : approuvée par certains, elle paraît incongrue à d'autres. Le conseiller qui en a émis l'idée se charge de la rédaction avec le premier adjoint, imagine une maquette et un titre ; une conseillère se charge de le dactylographier alors qu'un ancien élu propose de tirer des photocopies.

LE DROMADAIRE N° 1 est diffusé en **avril 1990**. Il débute par un encart de présentation :

N° 1
AVRIL 1990

LE DROMADAIRE



Simple, et à la mesure de nos moyens, ce bulletin d'informations se veut un lien concret entre la municipalité et la population. Il ne peut pas être "hebdomadaire", ni "annuaire", même si sa parution est en principe annuelle ; dans notre village, il ne peut donc être que "DROMADAIRE" !

Après une photo du village et un mot d'introduction, il présente l'activité du conseil, le budget et l'état civil pour l'année écoulée, les infos pratiques locales (horaires, téléphones) et deux comptes rendus sur la salle des fêtes et l'école. Les cinq associations locales se présentent en deux pages et la dernière de couverture conclut avec trois vues de la commune ; soit un total de huit pages.

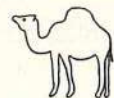
L'année suivante, il est confectionné à partir d'un ordinateur, quelques photos illustrent les articles, plus nombreux (mais le « copié-collé » est manuel !), et une rubrique apparaît en fin de fascicule, qui évoque un thème local sous l'angle culturel, historique, patrimonial. Il s'étoffe de deux pages supplémentaires et son tirage est confié à des professionnels.

A partir de 1993, on voit apparaître des sujets d'ordre plus général, même s'ils sont toujours liés à la collectivité, à la gestion publique, au civisme puis, plus tard, à l'environnement. Il est régulièrement distribué pour les derniers jours de janvier . . . et il est attendu !

Pendant la deuxième moitié du mandat, il comprend entre 18 et 22 pages, les photos sont de meilleure qualité (la photocopie a fait des progrès !) et des petits dessins sont apparus au fil des pages.

N° 1
AVRIL 1990

LE DROMADAIRE



Simple, et à la mesure de nos moyens, ce bulletin d'informations se veut un lien concret entre la municipalité et la population. Il ne peut pas être "hebdomadaire", ni "annuaire", même si sa parution est en principe annuelle ; dans notre village, il ne peut donc être que "DROMADAIRE" !



Le monde a connu en 1989 une année terrible où la haine, la violence, l'intolérance et le fanatisme ont eu libre cours, mais aussi une année charnière où le changement, la solidarité, l'espoir et la liberté laissent présager un avenir meilleur pour certains peuples.

En France, ce fut l'année du Bicentenaire de la Révolution Française, ce fut aussi l'année des élections municipales.

À DROM, comme ailleurs, le mouvement fut suivi, largement.

Depuis un an, les nouveaux membres du Conseil ont poursuivi la tâche commencée par leurs prédécesseurs et chacun, avec son tempérament, ses convictions, sa compétence, œuvre pour une saine gestion communale.

Peut-être ce modeste bulletin, qui se veut sans prétention, vous permettra-t-il de mieux comprendre et apprécier l'activité municipale. C'est tout ce que nous souhaitons.

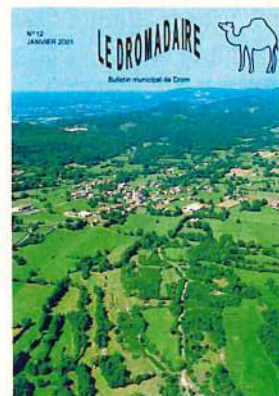
L'équipe municipale

LA MONTEE EN PUISSANCE



Avec le renouvellement de l'équipe de 1995, le bulletin N° 7 hérite, en 1996, d'une première page couleur sur papier glacé.

Jusqu'alors droit, le titre prend une forme ondulée, évoquant celle du Dromadaire. Il compte 24 pages.



A partir de 1997, la photo de première page double de surface ; et le mot du maire rentre en première page intérieure ; puis l'année suivante, la dernière de couverture gagne aussi la couleur. En 2001, le mandat se termine avec une photo pleine page de couverture. La pagination s'est gonflée de 24 à 34.

Le 1^{er} avril 1996, il connaît même un plagiat : « Le Chameau N° 1 », journal mi humoristique, mi satyrique en quatre pages, diffusé par la poste en quelques exemplaires seulement (maire, élus) par un citoyen contestataire.

Sa diffusion s'arrêtera à ce premier numéro.



VITESSE DE CROISIERE

Un nouveau mandat débute, il verra le nombre de pages encore s'accroître pour se stabiliser (semblerait-il !) vers 44.

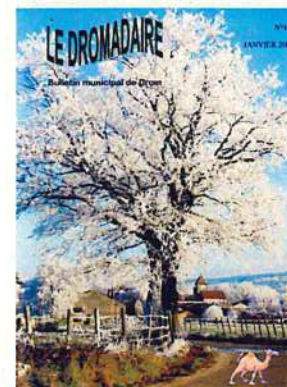
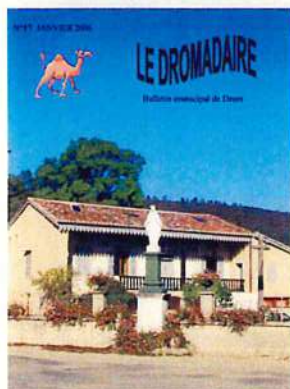
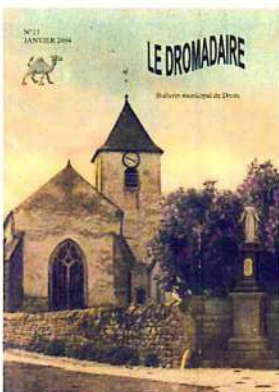
Le logo, qui commence à se promener sur la couverture en fonction de la photo (ou du dessin, de la gravure, ...) est rajeuni en 2004.



Tous les chantiers du mandats -petits et grands- sont présentés en amont, expliqués, détaillés et chiffrés : l'assainissement collectif, qui mobilisera plusieurs années ; la réhabilitation du presbytère, qui ramènera un trophée national à

la commune (les Rubans du Développement Durable) ; la défense de la classe unique ; la gestion des déchets et la maîtrise de l'énergie.

Des pages sont réservées aux associations locales -suivant les années, elles en utilisent six à huit- et des sujets d'envergure plus générale sont évoqués : le développement durable (sur trois années : déchets / énergie / transports), l'organisation de notre démocratie (compétences de chaque strate territoriale, mode de représentation des citoyens), union européenne, principes d'internet, etc.



La dernière page développe en image(s) un thème important de l'année : la construction de la station d'épuration (N° 13 – janvier 2002), le canal d'assèchement en eau (N° 14 – janvier 2003), la restauration des cadrans du clocher (N° 15 – janvier 2004), le retour de Drom dans le classement de la Route Fleurie du Revermont (N°16 – janvier 2005), la restauration du presbytère, les 100 ans de la fromagerie et les travaux à venir pour l'aménagement du cœur de village (extrait cadastral 1882 commenté N°17 – janvier 2006), les Rubans du Développement Durable (N°18 – janvier 2007), le maintien de la classe unique (N°19 – janvier 2008)



13



14



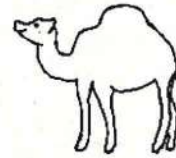
15



16



17



18



19



UN VEHICULE RAPIDE ET LEGER

Alors que *Le Dromadaire* apporte chaque année un compte rendu complet de la vie communale sur l'exercice échu, un petit nouveau fait son apparition, plus léger et plus rapide.

En effet, suite aux élections de 2001, quelques informations courantes sont à diffuser auprès de la population : nouveau gestionnaire de la salle des fêtes, inscriptions à l'école, précisions sur des travaux en cours : assainissement, OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Un communiqué de la mairie est diffusé en mai 2001 : une feuille A4 recto-verso.

DROM, mai 2001



COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

SALLE DES FÊTES

Le gérant de la salle des fêtes en exercice informe les parents d'élèves de la commune que la salle des fêtes de Drom est gérée par M. Jean-Pierre BOUTIER, 10 rue de la République, 27100 DROM.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service d'assainissement est en cours de mise en œuvre. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours.

ETUDE

Une étude de faisabilité est en cours de réalisation. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours.



PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet d'aménagement de la commune est en cours de réalisation. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire est prévue pour le mardi 4 septembre 2001. Les parents d'élèves sont invités à se rendre à l'école de Drom pour déposer leurs enfants. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours.

TRAVAUX

Des travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours.

ETUDE

Une étude de faisabilité est en cours de réalisation. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours.

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet d'aménagement de la commune est en cours de réalisation. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours. Les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées sont en cours.



DROM, juin 2002



COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

RENTREE SCOLAIRE

Le conseil municipal, l'inspectrice, les parents d'élèves et une grande partie de la population ont eu de grandes craintes - justifiées - pour la pérennité de l'école de Drom. Une partie de l'énergie de la municipalité a alors été mobilisée depuis de long mois sur ce problème, et plusieurs décisions du conseil municipal ont été édictées par cette urgence. Lors du comité technique paritaire du 05 février, où les services de l'Académie et de l'Éducation Nationale dessinent pour le département la carte scolaire de l'année suivante, avec des transferts de postes d'enseignants, des ouvertures ou des fermetures de classes, la suppression de l'école de Drom n'a pas été décidée, mais la décision a été reportée jusqu'en juin 2002.

Puis, ce mardi 18 juin, Madame l'Inspectrice d'Académie a fait part au Maire de Drom de sa décision de

« **maintien de l'école de Drom** » !

... Ainsi, mercredi 4 septembre prochain, comme depuis de nombreuses décennies, les habitants de Drom verront et entendront encore les enfants de leur village se diriger pour une nouvelle année scolaire vers leur école, place Docteur Gaillard où les attendra leur inspectrice.



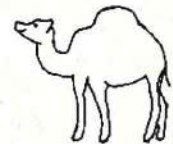
Un autre suit, en juillet, puis d'autres encore les mois suivants, collant au plus près de « l'actualité ». Ils sont émis lorsqu'une (ou plusieurs) information importante est à diffuser ; d'autres brèves en profitent pour compléter la (ou les) page. Il n'y a donc ni périodicité régulière, ni volume standard : le communiqué peut représenter un format A5 ou 4 pages A4, revenir deux fois dans le mois ou disparaître trois mois . . .

En 2001/2002, élus et population sont inquiets quant au devenir de l'école du village : la classe unique est menacée. Tout est mis en œuvre pour la conserver. Aussi, quand le maire a la confirmation de son maintien, il en fait part aussitôt à tous ses administrés !

VITESSE DE CROISIERE (BIS !)

2003 marque le début d'une nouvelle habitude : la diffusion de ce communiqué à raison d'une douzaine par an.

Drom, avril 2003
13



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

COMMUNICATION

En avril, il affirme son identité et se dote aussi d'une numérotation (avec effet rétroactif !).

Chacun à Drom est habitué à recevoir le bulletin municipal *Le Dromadaire*, chaque année dans les derniers jours de janvier, depuis 14 ans déjà. Depuis bientôt 2 ans, un autre support de communication a été aussi utilisé plus fréquemment qu'auparavant : le *Communiqué de la Mairie*. Il est édité chaque fois qu'il apparaît important de diffuser une ou plusieurs informations ; il est alors complété par divers messages « secondaires » et peut ainsi représenter de une demi page à quatre pages ou plus ; il n'a pas, non plus, de périodicité définie. Quelques échos nous laissent croire qu'il reçoit un bon accueil, aussi il est proposé de lui donner une identité plus sympathique et plus locale en le baptisant . . . *Le Petit Dromadaire* !



Il devient parfois interactif en comportant des bulletins réponses : enquête pour choisir le jour de la séance de cinéma rural, inscription des volontaires pour l'arrosage, à tour de rôle, des fleurs des massifs de la commune, sondage sur la pertinence de l'accueil d'une entreprise, après une journée « test » (essais de tirs de feux d'artifice dans un terrain communal). Dans le cadre de l'étude d'un projet sur le bois énergie, pour estimer les attentes de la population, il recense les personnes intéressées par un service à créer dans ce domaine (fourniture de bois bûche provenant des bois communaux, produit par une association d'insertion).

Certains numéros deviennent classiques : dès qu'ils sont approuvés, les comptes administratifs sont présentés et commentés, en mars ou avril. Des sujets importants font l'objet d'une communication suivie : gestion des déchets, consignes de tri, résultats obtenus (environnementaux et économiques), actions nouvelles entreprises.

Ainsi, c'est le *Petit Dromadaire* qui distribue systématiquement le nouvel autocollant « Stop Pub ». 50 % de la population adhère spontanément à la démarche et l'économie de papier se mesure dès l'année suivante par le biais de la collecte sélective. Dans ce domaine, la commune sert même de laboratoire à la communauté de communes : les méthodes testées à Drom sont reproduites à l'échelon du bulletin intercommunal.

Drom, juillet 2004
34

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



ABUS DE PROSPECTUS

La prévention et la gestion des déchets doit être une priorité : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable nous informe que :

« La part que représentent les imprimés publicitaires et gratuits au sein de cette masse en constante progression n'est pas anecdotique puisque chaque foyer en reçoit près de 40 kg par an en moyenne. Or, bon nombre d'entre nous ne désirent pas les recevoir.



Dans ce contexte, chacun a la possibilité de manifester son souhait de ne pas en être destinataire en apposant un autocollant facilement identifiable sur sa boîte aux lettres. Des autocollants sont donc édités à cet effet : il suffirait qu'un million de foyers (5% d'entre eux) fassent ce choix pour économiser 40 000 tonnes de papier chaque année... soit 4 fois le poids de la tour Eiffel !

A Drom, le poids de ces prospectus déposés dans toutes nos boîtes doit représenter 3 tonnes par an... dont la plupart finissent dans le conteneur à papier du Point d'Apport Volontaire, faisant tourner le compteur de la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) !

Aussi, si vous souhaitez adhérer à cette démarche ou si vous ne voulez plus être importuné par de la documentation indésirable, vous trouverez, ci-joint, un exemplaire de ces autocollants, que vous pouvez apposer sur votre boîte à lettres.



Drom, février 2006
52

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



ALERTE

Suite à la découverte, ce jour à Bourg en Bresse, d'un volatile atteint du virus dit de la grippe aviaire, il a été déterminé un périmètre de protection et un périmètre de surveillance englobant 30 communes, dont Drom, où des mesures spécifiques sont à observer obligatoirement.

En conséquence, et jusqu'à nouvel ordre, il est interdit de transporter des volatiles. Il est, par ailleurs rappelé (voir *Dromadaire* N°50 de novembre 2005) que tout volatile doit être maintenu à l'intérieur de bâtiments couverts : aucun contact direct ou indirect ne doit être possible avec des volatiles en liberté.

Dans notre zone, quatre mesures sont fixées par l'arrêté préfectoral N° 06/26 du 23 février 2006 :

- 1 - Recensement des exploitations et des basses-cours : les propriétaires de basses-cours et commerces d'oiseaux doivent se déclarer en mairie (formulaire à demander en mairie, au maire ou à un adjoint).
- 2 - Maintien des volailles dans les exploitations sans aucun mouvement en entrée ou sortie de la zone de surveillance.
- 3 - Interdiction du transit d'oiseaux vivants.
- 4 - Interdiction de la chasse et des tirs d'armes à feu hors stand de tir.

Toute infraction constatée aux présentes dispositions est passible de poursuites.

En cas de découverte d'oiseau mort, prévenir la Direction des Services Vétérinaires (04.74.32.59.33) et éviter tout contact direct avec l'animal

Il devient l'auxiliaire précieux des situations de crise. Le département de l'Ain est au cœur de la grippe aviaire et la commune se situe dans un périmètre concerné par des mesures de protection : plusieurs numéros évoquent le sujet « en direct », depuis les premières mesures préventives, jusqu'à la fin de la crise en passant par la diffusion de toutes les consignes au fil de leur évolution.

En avril 2004, la mairie se voit confier un stock de pilules d'iode, en cas de problème nucléaire sur le département. Un numéro spécial du *Petit Dromadaire*, pré-imprimé, est prêt à être diffusé en cas d'alerte pour expliquer les consignes et organiser la distribution.

Drom

Numéro spécial

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



URGENT

Suite aux consignes de M. le Préfet de l'Ain, une distribution de comprimés d'iode est organisée par la mairie.

Un représentant de chaque famille est convié à venir retirer ces comprimés (un par personne présente au foyer) à la Mairie de Drom.

Le Petit Dromadaire propose un dossier détaillé lors d'un avant projet de carrière sur le territoire de la commune, rappelle à l'ordre lors de comportements inciviques, annonce les manifestations locales, diffuse des mises en garde (mesures de prudence, démarchage abusif, etc.) et des informations juridiques, pratiques ou fiscales. Il explique aussi les chantiers en cours qui ont une incidence sur le quotidien de la population (eau, voirie, assainissement collectif), signale les enquêtes publiques, diffuse des informations officielles de l'Etat ou du Gouvernement et relaie encore des appels au plus près du terrain : recherches de documents ou témoignages par les musées du département, campagne de dépistage automatique du cancer du sein. Il lui arrive aussi de publier une petite annonce officielle : location d'un logement communal, cession de matériel (ancien photocopieur de la mairie) ou autres matériaux de démolition (portes, évier, etc.)

Drom, décembre 2006
61

LE PETIT DROMADAIRE
Commissariat de la Mairie



Distinction

La commune de Drom vient d'être désignée lauréate des « Rubans du Développement Durable 2006 »

Deviz C'rédit Local, l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) et le Comité 21 ont ainsi décerné les trophées de la 4^{ème} édition des Rubans du Développement Durable à 11 collectivités locales.

Ce concours est ouvert à l'ensemble des collectivités territoriales françaises (communes, groupements de communes, départements, régions, ports naturels régionaux).

La liste des lauréats 2006 se présente ainsi :



Il est encore le compagnon des bons moments, quand la collectivité est à l'honneur au niveau national, un numéro spécial informe la population que la commune est lauréate des Rubans du Développement Durable, plus petite collectivité titulaire de cette distinction au côtés de villes, communautés urbaines, départements ou même régions.

Comité 21



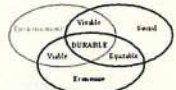
- Commissariat de Drom** (180 habitants - 01)
Réhabilitation de pavillonnaire en deux logements locatifs sociaux avec chaufferie autonome et hotte de cuisine
- Commune de Hère** (118 000 habitants - 76)
Le Hère, ville d'avenir, ville durable
- Commune de Narbonne** (95 000 habitants - 11)
Diagnostic environnemental concerté et planification énergétique
- Commune d'Orléans** (111 000 habitants - 45)
Devenir innovateur et promouvoir les communautés pérennables
- Le Développement durable urbain et rural d'une petite commune**
- Commune de Véz-Charbon** (10 000 habitants - 91)
L'agenda 21 de Véz-Charbon
- Communauté urbaine Nantes Métropole** (24 communes - 580 000 habitants - 44)
21 chemins pour le 21^{ème} siècle
- Département des Alpes de Haute-Provence** (130 000 habitants - 04)
Le Hère de l'axe de partage des Alpes de Haute-Provence
- Département de l'Essonne** (1 100 000 habitants - 91)
Agir ensemble pour une Essonne durable et solidaire
- Département des Hauts-de-Seine** (1 410 000 habitants - 92)
Subsidiarité énergétique - de petits gestes pour de grandes communes
- La préfecture de la Seine-Saint-Denis**
- Commune de Montevault** (100 000 habitants - 93)
La lutte contre le saturnisme à Montevault

Une délégation du Conseil Municipal de Drom s'est donc rendue à Paris en une cérémonie étonnante organisée à l'Assemblée Nationale, sous le haut patronage de Jean-Louis BUREL, Président de l'Assemblée Nationale, en présence de Eric RAULT, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, de Gérard BAYROL, Président du directeur de DEXIA Crédit Local, de Jacques PELISSARD, Président de l'AMF, de Serge GROSJEAN, député-maire d'Orléans représentant l'AMGVF et de Eric GUILLETIN, Président du Comité 21.

M. le Maire de Drom s'est alors vu remettre le trophée des maires de Jacques PELISSARD, Président des Maires de France (et Député Maire de Lons le Saunier).



Jean-Marie PELT, président de l'Institut Européen d'Ecologie et président du jury des Rubans du Développement durable 2006, a validé l'implication déterminante des collectivités territoriales dans la prise en compte des grandes priorités de demain pour le respect de la planète.



Le « Développement Durable » se veut une réponse à la question fondamentale : Comment concilier progrès économique et social, sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? La définition officielle est très claire : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

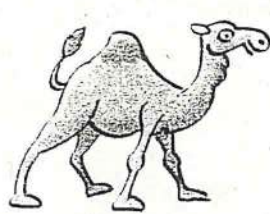
- Le jury était composé de :
- Jean-Marie PELT, Président de l'Institut Européen d'Ecologie
 - Fanny Donnacien, administratrice de programmes, P.N.U.E. (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)
 - Eric Flamanod, DEXIA Crédit Local
 - Jean-Pierre Lefebvre, Mission développement durable, C.N.I.P.T. (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)
 - Valérie Martin, chef adjoint du service communication institutionnelle, ADJHM (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
 - Gilles Pennequin, chargé de développement durable à la P.I.L.A.C.T. (Direction Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires)
 - Ludovic Péro, chef de projet développement durable et environnement, A.M.G.V.F. (Association des Maires des Grandes Villes de France)
 - Anne-Marie Saquet, directrice générale du Comité 21
 - Gwénaëlle Stéphan, chargée d'études au département en innovation et développement durable, A.M.F. (Association des Maires de France)

* Le Comité 21 est une structure associative réunissant des entreprises, des collectivités, des associations et des établissements publics pour le « premier » du développement durable.

LA FAMILLE S'AGRANDIT

A l'école, le maître et les élèves de la classe unique éditent aussi un bulletin deux fois par an. Il raconte la vie à l'école, les activités des enfants, propose des histoires et des jeux... Il est diffusé à l'intention des familles, mais aussi de la mairie, des élus en charge des affaires scolaires, des intervenants extérieurs à l'école et de la bibliothèque municipale. Considéré comme le « petit du Dromadaire », il est baptisé « Dromignon » (trop mignon !).

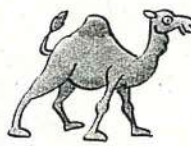
LE DROMIGNON n 1 De septembre à décembre 2005



Oh ! Mon petit, tu es dromignon !
(traduisez : tu es trop mignon !)

Les enfants de l'école de Drom et leur maître
Sont heureux de vous faire-part de la naissance
D'un nouvel habitant dans le village de Drom :
Le Dromignon, bébé du petit dromadaire !

LE PETIT
du
DROMADAIRE :



Vous pourrez
venir me voir
à la bibliothèque !

UNE NOUVELLE ÈRE

En avril 2007, le *Petit Dromadaire* propose à ses lecteurs internautes une livraison par messagerie électronique. Des tests sont d'abord effectués avec les administrés dont la commune connaît l'adresse mail : quelques réponses favorables arrivent en retour. Puis des rappels sont effectués, la diffusion est alors élargie et la diffusion d'exemplaire papier est proportionnellement réduite. Quelques internautes réclament des numéros manquants à leur collection ; après une année, 20 % de la population lit son bulletin sur écran : le *Petit Dromadaire* est ainsi livré sitôt son édition, et en couleurs. Il est aussi adressé aux partenaires institutionnels ou occasionnels de la commune, et proposé aux résidents secondaires ou aux expatriés originaires du village.

Drom, juillet 2007
67

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



Fête nationale



Après plusieurs années de gros châteaux, 2007 est une année de réalisations plus modestes. Comme en 2003 et 2005, il est proposé une présentation spéciale des opérations en cours à l'occasion de la fête nationale... mais nous « d'arriver » l'aménagement du cœur du village, opérationnel depuis déjà un an !

Tout la population est ainsi cordialement invitée à un vin d'honneur, place Docteur Guillaud, le

Samedi 14 juillet à 11 h 00.



Sable

Pour des raisons d'hygiène et de propreté, le sable du bac de l'école doit être renouvelé. Les personnes intéressées par la récupération d'une partie de ce matériel peuvent se faire connaître en mairie.

Bois énergie

La commune est propriétaire de forêt et, depuis des générations, propose des coupes d'affouage à ses habitants. Pour optimiser la gestion de ce patrimoine, il est actuellement étudié la possibilité de former directement du bois de chauffage en utilisant les services d'une entreprise d'insertion. Pour déterminer la faisabilité de ce projet, il est nécessaire d'évaluer s'il y a des besoins et des demandes.

Il est alors demandé aux personnes potentiellement intéressées de bien vouloir faire connaître leur intérêt, si une telle possibilité était proposée, en déposant, en mairie, le coupon ci-dessous avant le 02 août (Ceci engage vos engagements).



NOM Prénom

Serais intéressé par la fourniture de bois de chauffage

* Coupé, à prendre en bordure de parcelle

* Coupé et livré à domicile

* Coupé en fûts, livré à domicile

Quantité estimée : m³ (1 m³ = 2,33 m³)

(cocher les modalités souhaitées)



Petit Drom@daire sur Petit écran !

Depuis déjà plus d'une année, *Le Petit Dromadaire* est diffusé sous format informatique, par messagerie électronique. Plus de 20 % des foyers de Drom profitent déjà de cette possibilité : ils reçoivent ce document dès sa parution (et en couleurs !). *Le Petit Dromadaire* est ainsi envoyé en pièce jointe avec un courriel collectif ne diffusant pas les adresses de l'ensemble des abonnés. Il se présente sous forme d'un fichier pdf exploitable avec Acrobat Reader ; son poids se situe généralement entre 800 et 900 Ko (les extrêmes constatés étant 384 Ko et 1,86 Mo).



Ce service n'est pas exclusif aux habitants permanents de la commune : les résidents secondaires peuvent aussi demander à recevoir les nouvelles de Drom à leur adresse habituelle, de même que les personnes originaires du village et « expatriées », que ce soit dans des localités voisines ou des contrées plus lointaines.



Il suffit pour cela de le faire savoir en mairie, d'un simple clic : mairie.drom@wanadoo.fr !

Drom, juillet 2008
80

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



Un nouveau maître d'école



Pascal Madignier confie « sa » classe à Jérôme Billet

Après trois années passées à Drom, Pascal Madignier change d'affectation : il retourne à l'école de Jasseron dont il assurera désormais la direction.

Il laissera dans la vallée le souvenir d'un maître apprécié des élèves, des familles et de la commune, combinant douceur et autorité, ouvrant l'école vers l'extérieur et intéressant les écoliers au monde qui les entoure tout en leur inculquant des notions de respect et de civisme.

Son remplaçant a été nommé dans le même mouvement : Jérôme Billet assurera ainsi le continuité de l'école de Drom. Plus jeune que son prédécesseur, il a été pour autant un novice puisqu'il atterrira là sa septième année. Auparavant, Jérôme Billet a exercé dans le Bugny, dans une école spécialisée (en milieu médical) et dans des classes à plusieurs niveaux.

Marié et papa d'un petit Mathis de deux ans et demi, le nouvel instituteur souhaitait un poste qui sorte de l'ordinaire... ce qui l'a incité à postuler pour Drom dans son premier choix !

Deux enseignants dans l'école de Drom : il ne s'agit pas encore de la création d'une deuxième classe, mais du passage des collègues ! Ces deux collègues seront, par ailleurs, appelés à travailler encore ensemble puisque Jérôme Billet viendra à Jasseron où il est conseiller municipal, en charge des affaires scolaires.



Nomination



Organisé chaque année, le concours national « Les Trophées de la communication » est destiné à récompenser « les meilleurs outils de communication, les meilleurs acteurs de la communication ou les meilleures actions de communication de l'année ». Des trophées sont décernés dans 30 catégories à des organismes publics ou privés ; dont certains sont professionnels par les organisateurs.

La Commune de Drom vient d'être informée de sa sélection pour ce concours dont les résultats seront annoncés en novembre (20 participants sont sélectionnés par catégories). *Le Dromadaire* et *Le Petit Dromadaire* ont donc l'autorisation de faire figurer, dans leurs pages, le logo « site sélectionné » !

Tourisme souterrain

Pendant l'été 2008, l'AGEK (Association de Gestion des Espaces Karstiques) propose encore des ballades accompagnées dans le sous sol du Revermont.



Rando accompagnées à Drom / Ramasse et à Corveissiat



« Venez découvrir un monde souterrain inouï et caractéristique du Revermont, pays calcaire sculpté par l'eau : le karst, marqué par des galeries souterraines, des paysages singuliers, des sources... »

Deux balades avec visite du milieu souterrain en juillet-août :
- tous les mercredis matin à Corveissiat,
- tous les mercredis après-midi à Drom.

Réservation dans les Offices de Tourisme à 51 Etienne-de-Bels : 04 74 30 59 67

à Pénin : 04 74 37 23 14

Tarifs : 5 € pour les adultes et 2,5 € pour les enfants (à 10 ans) - 0 € pour les adultes et 0 € pour les enfants pour les 2 balades dans la journée

Éditées et organisées par l'Association de Gestion des Espaces Karstiques (AGEK) d'Ille et de la Fédération Française de Spéléologie

Incivilités...

Installé devant la station d'épuration, sur la route de Montmerle, le « P.A.V. » (Point d'Apport Volontaire), est destiné à collecter le verre, le papier et les emballages recyclables. Tout autre déchet devant être, soit emporté à la déchetterie, soit confié à la collecte hebdomadaire des ordures ménagères pour les déchets non recyclables.

Régulièrement, des dépôts sauvages sont constatés vers le P.A.V. : abandon de cartons, cagettes ou autres débris (sacs d'ordures ménagères, vaisselle cassée, éléments mobiliers ou emballages recyclables mais non introduits dans les conteneurs prévus à cet effet. Ces déchets sont nettoyés par des volontaires, des élus ou par le personnel communal, au détriment des fonds publics.

Rappelons que ce type de comportement irresponsable est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975. Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du code pénal classe en « contravention de la 5^{ème} classe (jusqu'à 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit ». Les contrevenants encourrent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au délit.

Objets trouvés

Un trousseau de clés est retrouvé : il est à réclamer en mairie.



VERS LA MONDIALISATION !

Le Dromadaire N° 1 était dactylographié puis photocopié, les suivants ont été conçus sur ordinateur, à une époque où le « copié-collé » nécessitait des ciseaux et de la colle pour agrémenter les textes de photos et illustrations. Puis le matériel a évolué, la photo est devenue numérique et les publications municipales s'en sont trouvées plus attractives (et plus aisées à réaliser par les élus eux-mêmes, avec leur matériel personnel). Internet a ensuite permis un autre mode de diffusion, plus rapide et moins consommateur de papier.



Mascotte de la commune, le Dromadaire visait alors un échelon supérieur : le site internet. Un partenariat a été conclu pour la conception de ce site avec un professionnel local de la communication. Ce dernier, hebdomadaire départemental, a proposé à la commune (toujours présente dans ses colonnes) de servir de pilote dans une opération test qui pourrait permettre, par la suite, de proposer des services abordables, dans ce domaine, aux collectivités rurales.

Le chapitre suivant de la communication institutionnelle à Drom s'est donc écrit en 2009, mais il ne se lit plus sur papier : www.drom.fr est apparu sur « la toile » le 1^{er} septembre, agrémenté d'une présentation vidéo du village.



UNE QUALITE RECONNUE

Au printemps 2008, puis encore en 2009, la commune était sélectionnée pour « Les Trophées de la Communication ». Le 27 novembre 2009, elle se voyait attribuer un 5^{ème} prix pour « La Meilleure action de Communication Environnementale » (voir page 15).

Le *Petit Dromadaire* s'est alors empressé d'informer ses lecteurs par le biais de son numéro 100 !

Puis, moins de deux semaines plus tard, le 8 décembre, c'est le *Petit Dromadaire* qui était cité en exemple parmi 150 initiatives de collectivités françaises et européennes en matière de « T.I.C. » (Techniques de l'Information et de la Communication), sur le site www.parolesdelus.com. (voir page 14).

Drom, décembre 2009
www.drom.fr

LE PETIT DROMADAIRE
Communauté de la Mairie

5^e 2009

Les Trophées de la Communication

Dans la catégorie de la « Meilleure action de communication environnementale », Drom arrive ainsi à la 5^{ème} place, en compagnie de la commune de Novecento (1 000 habitants, dans l'agglomération de Rome), les quatre premiers de cette même catégorie sont, respectivement, l'Agence Claude Labrousse Communication (pour la 1^{ère} place au total), la ville de Rome, l'Agence Habitat Bleu (pour le site de Venetia International de Basses d'Assolun et l'Université d'Urbino).

Le maître de communication environnementale, l'expérience de Drom est inscrite dans la durée et la continuité. Des thèmes ont ainsi régulièrement émergé (par exemple le tri des déchets, d'autres sont l'éco-citoyenneté, le développement durable, le bien-être, le développement économique, etc.). Ce type d'action est une des composantes des supports locaux de communication : *Le Dromadaire* depuis 1989, *Le Petit Dromadaire* depuis 2001, plus particulièrement, les réunions publiques d'informations mais aussi la presse locale, régulièrement sollicitée pour être le relais des événements principaux et des informations pratiques, et, tout récemment, le site internet, en ligne depuis le 1^{er} septembre 2009, où les questions en environnement sont traitées dans plusieurs pages, particulièrement une dédiée au Développement Durable.

Des autres trophées sont décernés dans le département de l'Ain, et tous deux pour le Conseil Général de l'Ain : le quatrième prix de « Meilleure ville d'avenir » par une organisation départementale et le quatrième prix de « Meilleure commune » par un organisme public.

M. le Maire a ainsi reçu le diplôme, attestant de ce trophée, lors d'une cérémonie organisée le 27 novembre dernier à Lyon.

Depuis 2002, des professionnels de la communication se sont regroupés dans une association, « WEXCOM », pour organiser un classement qui se veut un usage d'intérêt public, et destiné à promouvoir les actions de communication de qualité. Des actions innovantes ou exemplaires sont ainsi repérées et signalées grâce à un réseau présent sur tout le territoire. Les entreprises ou collectivités sélectionnées peuvent alors être inscrites dans une (ou plusieurs) des catégories de ce classement, à tel ou tel effet à Drom en 2008, puis encore en 2009 (mais il est aussi possible de présenter un dossier, sans avoir pu sélectionner, dans la limite des possibilités de l'association organisatrice).

En 2009, plusieurs centaines de dossiers ont été déposés dans plusieurs catégories (certains peuvent être dans plusieurs catégories). Pour la plupart, il s'agit d'actions de communication (professionnelles), mais il y a aussi des actions de communication des organismes publics et des entreprises de toutes tailles.

Pour les délégués aux élections locales de la commune, nous avons également participé à la manifestation « Les Trophées de la Communication » organisée par l'INSEE, le Syndicat National des Niveaux Appliqués, l'Office de Tourisme de Brez, le club de Volleyball de la région Mâconnaise, l'U.P.A.C. de Saver et Loret (Office Public d'Aménagement et de Construction), l'Association Pierre et Marie Curie, les maires de Maligny, Villy, Ranton, Ancey, Noyé, Boyas, Buffin, Millay, Marcellin, le préfet de l'Ain, les conseillers généraux de la Seine, des Ardennes.

- A l'agenda**
- Mardi 2 décembre, à 20 h 00, à la salle des fêtes de Trévilly-Cuisin : réunion publique avec WEXCOM pour présenter le projet OVAIE (outil de valorisation énergétique des déchets ménagers).
 - Samedi 5 décembre, à 17 h 00 à la mairie, Héliot, le second moment de l'Épiphanie (samedi, deux moments sur les 12 à venir).
 - Lundi 7 décembre, à partir de 18 h 30, à la bibliothèque municipale : animation avec Christophe Héliot (ex directeur de *Jeune France*), « Des mots à découvrir » et remise des cadeaux de l'épiphanie « Promesses Papier » aux familles d'enfants nés en 2009.
 - Mardi 8 décembre, à partir de 18 h 30 dans la salle de la mairie, 122 rue de la République, à la mairie de Drom (Dromadaire) : 1^{er} janvier, un grand événement pour les enfants.
 - Samedi 12 décembre, à 11 h 30 sur la place Ducloux (salle de la mairie) : célébration de la 5^{ème} Marche avec les Sapeurs Pompiers Volontaires de Drom, animation et remise de médailles.
 - Mardi 15 décembre, à 10 h 30 à la salle des fêtes : spectacle par les enfants de l'école.
 - Lundi 21 décembre, à 19 h 15 un concert natal. Le Noël.

Le Petit Dromadaire en ligne

Le *Petit Dromadaire* rappelle à ses lecteurs qu'il peut recevoir leur lettre d'information municipale, directement par courrier électronique (et en couleurs !). Il suffit, pour cela, d'un simple courriel à la mairie (info@drom.fr ou com@drom.fr) ou de la mairie directement sur notre site (www.drom.fr) (lettre d'information : 1 newsletter).

les trophées de la communication®

édition 2009

Vu l'inscription du participant,
Vu la remise du dossier du participant par le comité de sélection,
Vu la validité du dossier du participant,
Vu le respect des 17 articles du règlement des Trophées de la communication par le participant,
Vu les résultats communiqués par le jury,
Vu l'acceptation des résultats par le bureau de Wexcom réuni à cet effet,

Le Comité d'attribution des Trophées de la communication certifie ce jour que :

La Mairie de Drom

est lauréat des Trophées de la communication dans la catégorie :

Meilleure action de communication environnementale

Le classement du participant dans sa catégorie est :

5ème

Fait à Montpellier le : *16.11.09*

Le président du Comité d'attribution

Le Bureau de Wexcom

